



BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI

2021

RAPPORT DE
STABILITE FINANCIERE

EXERCICE 2021 - NUMERO 7

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	iv
LISTE DES ENCADRES	v
LISTE DES ANNEXES	v
LISTE DES ACRONYMES	vi
MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI	vii
VISION DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI	vii
PREFACE	viii
RESUME	x

CHAPITRE 1 : SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE, REGIONALE ET

NATIONALE

1.1. Contexte macroéconomique mondiale.....	2
1.2. Contexte macroéconomique en Afrique subsaharienne.....	5
1.3. Environnement économique dans la CEA	7
1.4. Conditions macroéconomiques du Burundi	9
1.4.1. Croissance économique	9
1.4.2. Finances publiques	9
1.4.3. Dette publique	10
1.4.4. Situation monétaire et financière	10
1.4.4.1. Inflation et taux d'intérêt	10
1.4.4.2. Evolution des agrégats monétaires	11
1.4.4.3. Evolution du crédit à l'économie	11
1.4.4.4. Endettement des entreprises et ménages	12
1.5. Défis pour la stabilité financière du Burundi	13
1.5.1. Augmentation de l'endettement public	13
1.5.2. Dépréciation de la monnaie burundaise	14
1.5.3. Evolution des principaux produits d'exportation	14
1.5.4. Hausse des cours des principaux produits de base importés	15
1.6. Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi	16

CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER

2.1. Structure du système financier.....	19
2.2. Secteur bancaire.....	20
2.2.1. Situation du secteur bancaire	20
2.2.1.1. Emplois du secteur bancaire	20
2.2.1.2. Ressources du secteur bancaire.....	21

2.2.2. Qualité du portefeuille crédit	21
2.2.3. Adéquation des Fonds propres	24
2.2.4. Liquidité	24
2.2.5. Risque de marché	25
2.2.6. Rentabilité du secteur bancaire	25
2.2.7. Tests de résistance.....	26
2.3. Secteur de la Microfinance	28
2.3.1. Structure du secteur de la Microfinance	28
2.3.2. Ressources du secteur de la Microfinance.....	29
2.3.3. Emplois du secteur de la Microfinance	30
2.3.4. Structure des financements par secteur	30
2.3.5. Qualité du portefeuille crédit	31
2.3.6. Adéquation des fonds propres du secteur de la Microfinance	32
2.3.7. Liquidité du secteur de la Microfinance	32
2.3.8. Rentabilité du secteur de la Microfinance	32
2.3.9. Exposition envers le secteur bancaire.....	33
2.3.10. Principaux risques des IMF's	33
2.3.10.1. Risque opérationnel.....	33
2.3.10.2. Risque de gouvernance	34
2.4. Secteur de l'assurance	34
2.4.1. Structure du secteur de l'assurance	34
2.4.2. Performances du secteur de l'assurance	35
2.4.2.1. Evolution des primes des assurances	35
2.4.2.2. Evolution des sinistres	35
2.4.2.3. Rentabilité du secteur de l'assurance	36
2.5. Services financiers numériques	37

CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ.....

3.1. Marché monétaire	40
3.1.1. Marché interbancaire	40
3.1.2. Taux d'intérêt sur les crédits et les dépôts	41
3.1.3. Opérations d'apport de liquidité par la BRB	42
3.1.4. Marché des titres du Trésor.....	43
3.2. Système de règlement-livraison des titres.....	44

CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE.....

4.1. Régulation du secteur bancaire	46
4.2. Régulation du marché des capitaux	46
4.3. Régulation des compagnies d'assurance	46
4.4. Cadre de supervision macroprudentielle	46

PERSPECTIVES.....

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Risques sur la stabilité financière en 2021.....	xi
Tableau 2 : Croissance du PIB dans les pays de la CEA (%)	7
Tableau 3: Evolution de l'inflation au niveau de la CEA	7
Tableau 4 : Dette Publique dans les pays de la CEA (% du PIB)	8
Tableau 5 : Déficit budgétaire dans les pays de la CEA (% du PIB)	9
Tableau 6 : Taux d'inflation* et taux d'intérêt**	11
Tableau 7 : Dettes des ménages et des entreprises (% du PIB)	12
Tableau 8 : Endettement net des ménages et des entreprises (Mds de BIF)	13
Tableau 9 : Evolution des réserves de change au sein de l'EAC	14
Tableau 10 : Evolution du taux de prêts non performants au niveau de la CEA	22
Tableau 11 : Evolution du ratio de liquidité	24
Tableau 12 : Concentration des Actifs des IMF's en MBIF.....	29
Tableau 13 : Qualité du portefeuille crédit.....	31
Tableau 14 : Taux de pénétration et densité d'assurance	34

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Croissance mondiale.....	3
Graphique 2 : Evolution de la dette publique du Burundi	10
Graphique 3 : Evolution du financement de l'économie (% du PIB)	12
Graphique 4 : Evolution des prix mondiaux du café, du thé et de l'or	15
Graphique 5 : Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi	17
Graphique 6 : Evolution de la structure du système financier	19
Graphique 7 : Structure des emplois (en %)	20
Graphique 8 : Structure des ressources (en %)	21
Graphique 9 : Evolution du ratio des prêts non performants (en %)	22
Graphique 10: Structure des créances impayées au Burundi (en %)	23
Graphique 11 : Taux de provisionnement des créances non performantes.....	23
Graphique 12 : Adéquation des fonds propres.....	24
Graphique 13 : Répartition du Produit Net Bancaire (en %)	25
Graphique 14 : Soldes Intermédiaires de Gestion (en Mds de BIF)	26
Graphique 15 : Frais généraux (MBIF) et Coefficient d'exploitation (%).....	26
Graphique 16 : Répartition des ressources des IMF's en MBIF.....	30
Graphique 17 : Evolution des emplois des IMF's en MBIF.....	30
Graphique 18 : Répartition du crédit par secteur d'activité	31
Graphique 19 : Evolution des fonds propres	32
Graphique 20 : Evolution des indicateurs de rentabilité des IMF's	33
Graphique 21 : Primes par type d'assurance	35
Graphique 22 : Sinistres du secteur	36
Graphique 23 : Provisions techniques des assurances	36
Graphique 24 : Evolution des transactions effectuées par les établissements de paiement	37
Graphique 25 : Nombre de comptes des établissements de paiement.....	38
Graphique 26 : Evolution de la liquidité bancaire en moyenne journalière (MBIF).....	40
Graphique 27 : Opérations sur le marché interbancaire	41
Graphique 28 : Taux moyens débiteur et créditeur	41
Graphique 29 : Liquidité bancaire vs refinancement	42
Graphique 30 : Apports de liquidité par appel d'offres de liquidité	43
Graphique 31 : Encours des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire.....	44
Graphique 32 : Evolution des titres du Trésor traités via le CSD	44

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Facteurs de risques climatiques et leurs canaux de transmission à l'économie	15
--	----

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs de Solidité financière dans la CEA	51
Annexe 2 : Indicateurs de Solidité Financière pour les Etablissements de crédit	52
Annexe 3 : PIB aux prix constants (en Mds de BIF)	53
Annexe 4 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques	54
Annexe 5 : Evolution des critères de convergence au Burundi	55
Annexe 6 : Structure de la dette publique	56

LISTE DES ACRONYMES

%	: Pourcentage
ACH	: Automated Clearing House
ARCA	: Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances
B&EF	: Banque et Etablissements financiers
BIF	: Francs Burundi
BRB	: Banque de la République du Burundi
CEA	: Communauté Est Africaine
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CIP	: Centrale des Incidents de Paiement
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
CSD	: Central Securities Depositor
Etc.	: Et Cetera
Ets	: Etablissement
FMI	: Fonds Monétaire International
FP	: Fonds Propres
IMFs	: Institutions de Microfinance
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
Kg	: Kilogramme
MBIF	: Millions de francs Burundi
Mds	: Milliards
MFBPE	: Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique
NB	: Notez Bien
p.pc.	: Point de pourcentage
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNB	: Produit Net Bancaire
PNP	: Prêts Non Performants
REPSS	: Regional Electronic Payment and Settlement System
ROA	: Return on Assets
ROE	: Return on Equity
RTGS	: Système de Paiement et de Règlement en Temps Réel
SACCOS	: Savings and Credit Cooperative Organizations
T	: Tonnes
Trim.	: Trimestre
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USD	: United States Dollar

MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

La Banque de la République du Burundi exécute les missions suivantes :

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance ;
5. Emettre les billets de banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent ;
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

VISION DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

La BRB, une Banque Centrale moderne, dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise.

PREFACE



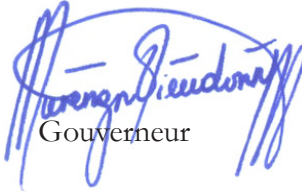
En 2021, malgré la recrudescence de la pandémie de Covid-19, il y a eu une reprise de l'activité économique ayant entraîné l'augmentation de la croissance économique au niveau mondial et régional grâce aux mesures qui ont été mises en œuvre dans chaque pays. Cependant, des vulnérabilités du secteur bancaire mondial et des institutions financières non bancaires ont été observées en liaison avec l'accroissement de l'endettement des entreprises, accompagné de faible rentabilité des banques, les risques de solvabilité et de liquidité à court terme des entreprises demeurant des principales préoccupations sur la croissance à moyen terme et la stabilité du système financier mondial. Ces vulnérabilités ont été contenues grâce au soutien continu des politiques monétaire et budgétaire en faveur des ménages et des entreprises surtout dans les économies avancées.

Au niveau de l'Afrique Subsaharienne, les secteurs bancaires des pays de la région sont demeurés résilients grâce à des exemptions réglementaires et des mesures exceptionnelles adoptés pour soutenir les banques et la relance en période de crise. Au niveau de la Communauté Est Africaine, le système financier est demeuré solide et résilient malgré la crise de la pandémie de la Covid-19 et la persistance du risque lié à la dette publique et cela en liaison avec le niveau de fonds propres et de liquidité adéquate accumulés durant les années antérieures.

Au Burundi, des vulnérabilités ont pesé sur le système financier burundais. Il s'agit de l'augmentation de l'endettement public, la dépréciation de la monnaie burundaise, la baisse de la production des produits de base exportés, la hausse des cours des principaux produits de base importés par le Burundi.

Ce septième rapport sur la stabilité financière portant sur l'exercice 2021 présente la situation du système financier du Burundi, développe les vulnérabilités ayant pesé sur ce système, présente les résultats des tests de résistance et les perspectives d'avenir pour renforcer la stabilité du système financier du Burundi.

Dieudonné MURENGERANTWARI



Gouverneur

RESUME

Au cours de l'exercice 2021, malgré la recrudescence de la pandémie de Covid-19 ayant occasionné des perturbations des chaînes d'approvisionnement et de la rapide augmentation des prix mondiaux des produits de base et énergétiques, il y a eu une reprise de l'activité économique, ce qui a entraîné l'augmentation de la croissance économique au niveau mondial et régional grâce aux mesures qui ont été mises en œuvre dans chaque pays.

Cette amélioration de la croissance n'a cependant pas effacé les vulnérabilités du secteur bancaire mondial et des institutions financières non bancaires qui restent confrontés à des difficultés dans un contexte de faible rentabilité de certains systèmes bancaires en liaison avec la faible persistante des taux d'intérêt et du volume accru des prêts improductifs. L'accroissement de l'endettement des entreprises, accompagné de la faible rentabilité des banques, les risques de solvabilité et de liquidité à court terme des entreprises, demeurent des principales préoccupations sur la croissance à moyen terme et la stabilité du système financier mondial.

Les risques pour le système financier global ont été contenus grâce au soutien continu des politiques monétaire et budgétaire en faveur des ménages et des entreprises surtout dans les économies avancées. La poursuite des mesures de relance économique aurait pour effet d'accroître le niveau de prise de risques des entreprises qui sont déjà trop endettées et le niveau de la dette souveraine. La stabilité financière globale reste soutenue par les réformes réglementaires qui ont permis aux banques de maintenir un niveau suffisant de fonds propres et des coussins de liquidité élevés.

En Afrique Subsaharienne, les secteurs bancaires des pays de la région sont demeurés résilients grâce à des exemptions réglementaires et des mesures exceptionnelles adoptés pour soutenir les banques et la relance en période de crise.

Au niveau de la Communauté Est Africaine, la reprise de l'activité économique a été en liaison avec l'allègement des restrictions sanitaires et la réouverture des frontières. Le système financier de la Communauté Est Africaine est demeuré solide et résilient malgré la pandémie du covid-19 et cela en liaison avec le niveau de fonds propres et de liquidité adéquate accumulés durant les années antérieures.




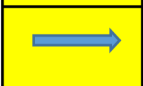
Au Burundi, il y a eu une reprise de la croissance économique nourrie par l'amélioration de la production agricole et un gain de productivité dans les secteurs des services liés notamment à l'amélioration des transports de marchandises.

Cependant, des vulnérabilités d'origine intérieure et extérieure ont pesé sur le système financier burundais. Les risques de déstabilisation internes sont principalement dus à une augmentation de l'endettement public, la dépréciation de la monnaie burundaise et la baisse de la production des produits de base exportés par le Burundi tandis que les risques provenant de l'extérieur sont dus à la hausse des cours de certains produits de base importés.





Les perspectives sont incertaines suite à l'évolution de la pandémie de la Covid-19 et les fortes tensions géopolitiques qui s'amplifient avec la guerre russo-ukrainienne et les sanctions qui en découlent pour la Russie ont entraîné la flambée des prix des produits de base et alimentaires, la rupture des liens commerciaux et financiers ainsi que la hausse des dépenses humanitaires.

La Banque de la République du Burundi va continuer à renforcer la stabilité du secteur financier en mettant en place des mécanismes de gestion des crises et assurer le refinancement des établissements de crédit pour financer les projets dans les secteurs porteurs de croissance comprenant l'agro-élevage, l'industrie, l'hôtellerie et tourisme, et les logements sociaux.

Tableau 1 : Risques sur la stabilité financière en 2021

	Risque lié à l'augmentation de l'endettement public
	Risque lié à la dépréciation de la monnaie burundaise
	Risque lié à la diminution de la production des produits de base exportés
	Risque lié à la hausse des cours des produits de base importés

Légende

	Risque systémique très élevé
	Risque systémique élevé
	Risque systémique modéré
	Risque systémique faible

NB : La couleur indique l'intensité du risque tandis que la flèche indique la direction de ce dernier.

CHAPITRE 1 : SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE, REGIONALE ET NATIONALE

CHAPITRE 1 : SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE, REGIONALE ET NATIONALE

1.1. Contexte macroéconomique mondiale

En 2021, malgré l'emprise de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale, les économies se sont redressées grâce aux progrès de vaccination connus depuis la fin de l'année 2020, qui ont contribué à rouvrir les économies mondiales, ranimé le sentiment d'optimisme vis-à-vis des marchés et les perspectives d'une reprise.

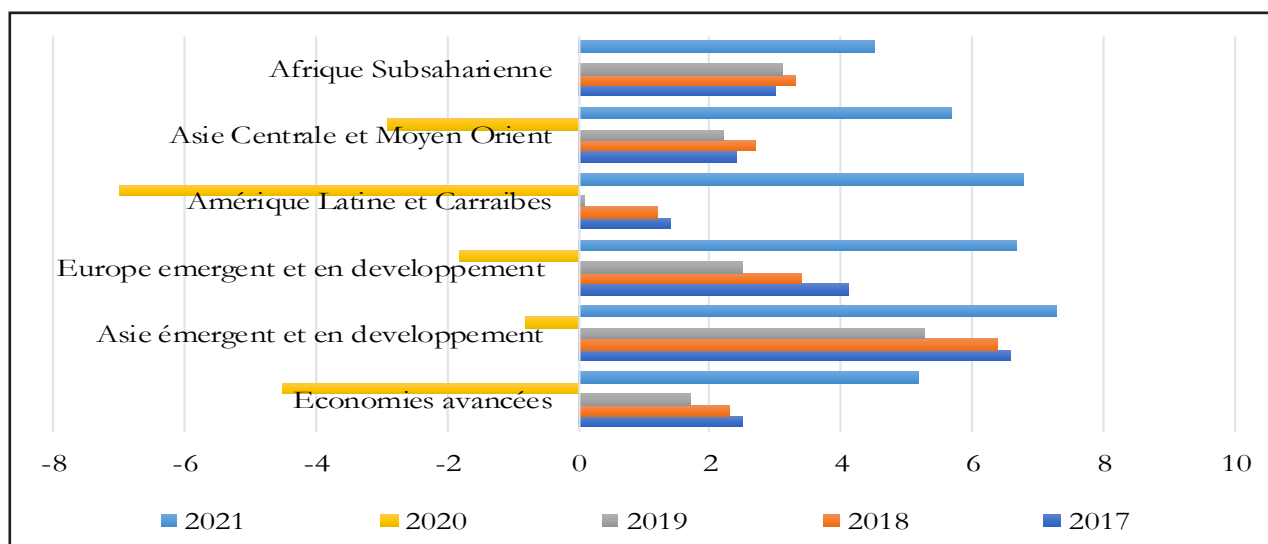
La croissance mondiale était estimée à 6,1% en 2021 contre -4,5% en 2020 et le commerce mondial devrait se redresser de 8,0%. Mais, les performances diffèrent en fonction de l'efficacité des mesures qui ont été mises en œuvre dans chaque pays.

Dans les économies avancées, la croissance a atteint 5,2% en 2021 contre une récession de 3,4% en 2020, en liaison avec la reprise de l'activité économique qui a été une réalité dans de nombreux pays surtout développés. Dans la Zone Euro, la croissance s'est accélérée à 5,3% en 2021 contre -6,4% en 2020. Aux Etats-Unis, la croissance est passée de -3,4% en 2020 à 5,7% en 2021 suite à l'expansion de l'activité économique à des niveaux similaires à celles de la période d'avant la pandémie de Covid-19.

Au Japon, la croissance s'est établie à 1,6% contre -4,5% en 2020. Au Royaume-Uni, la croissance est passée de -9,3% en 2020 à 7,4%. Dans d'autres économies avancées, la croissance a atteint 5,5% contre -3,9% en 2020. Au Canada, l'activité économique a bondi de -5,2% en 2020 à 4,6% en 2021.

Dans les économies émergentes et en développement, l'activité économique a aussi été ranimée malgré la recrudescence de la pandémie de Covid-19, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des rapides augmentations des prix mondiaux des produits de base et énergétiques. Les pays émergents et en développement d'Asie ont vu leur activité économique s'accroître à 7,3% en 2021 contre -0,8% en 2020, principalement en liaison avec l'amélioration de la production en Chine (8,1% contre 2,2%) et en Inde (8,9% contre une récession de 6,6%). Dans les pays émergents d'Europe, la croissance s'est accélérée de 6,7% contre -1,8%. Au Moyen-Orient et en Asie Centrale, l'activité économique a augmenté de 5,7% en 2021 contre -2,9% en 2020. En Amérique latine et Caraïbes, l'activité économique s'est amplifiée de 6,8% en 2021 contre -7,0% en 2020. En Afrique Sub-Saharienne, la production est passée de -1,7% en 2020 à 4,5% en 2021.

Graphique 1 : Croissance mondiale



Source : Auteur, basé sur les données du *World Economic Outlook* du FMI d'avril 2022

De nouvelles surprises dont l'émergence de nouvelles vagues et variantes du virus de Covid-19 depuis l'été 2021, les perturbations de l'offre en particulier aux États-Unis et en Europe au quatrième trimestre¹ n'ont pas manqué des occasions pour handicaper la reprise. La Chine a subi des chocs au second semestre liés à de nouvelles flambées épidémiques, à des interruptions des chaînes de production dues à des pannes de courant, au recul des investissements immobiliers et au retrait plus rapide que prévu des investissements publics.

L'incertitude autour de la reprise est devenue une préoccupation des marchés entraînant ainsi, une baisse significative des rendements nominaux mondiaux à long terme au cours de l'été, sous l'effet de la chute des taux réels². La détérioration des taux d'intérêt et la dépréciation des actifs financiers se sont accrues stimulant sensiblement l'aversion mondiale au risque. Toutefois, malgré la détérioration des marchés et l'augmentation de la volatilité, les prix des actions ont augmenté, en net, soutenus par de solides bénéfices³.

Le contexte des perturbations des chaînes d'approvisionnement et de mobilité de la main d'œuvre dû au maintien des restrictions de mouvements ont poussé à une augmentation de l'inflation, a été accentuée en particulier par une hausse des prix des produits énergétiques.

Les risques pour le système financier mondial ont été contenus grâce au soutien continu des politiques monétaire et budgétaire en faveur des ménages et des entreprises surtout dans les économies avancées. Toutefois, les autorités politiques sont confrontées à des choix difficiles entre le maintien des mesures de soutien monétaire de court terme et la préservation de la stabilité financière. La poursuite des mesures de relance massive économique aurait pour effet d'accroître le niveau de prise de risques des entreprises qui sont déjà trop endettées et le niveau de la dette souveraine.

L'abandon de soutien monétaire et budgétaire par les pays avancés aurait certainement des répercussions sur leur stabilité étant donné les niveaux d'endettement du secteur privé non financier déjà élevés bien avant la crise de la Covid-19.

1 Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2022

2 Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2021

3 Ibid.

Ceci pourrait fragiliser le secteur des institutions financières bancaires et non bancaires si les performances économiques ne s'améliorent pas dans le court terme.

Ces améliorations économiques n'ont cependant pas effacé les vulnérabilités du secteur bancaire mondial et des institutions financières non bancaires restent confrontées à des difficultés dans un contexte de faible rentabilité de certains systèmes bancaires en liaison avec la faible persistance des taux d'intérêt⁴ et du volume accru des prêts improductifs. Les risques de solvabilité et de liquidité à court terme des entreprises non financières restent élevés dans les secteurs les plus durement touchés par la pandémie, ainsi que parmi les petites entreprises, tant dans les économies de marché avancées qu'émergentes⁵. L'accroissement de l'endettement des entreprises, accompagné de faible rentabilité des banques, les risques de solvabilité et de liquidité à court terme des entreprises demeurent des principales préoccupations sur la croissance à moyen terme et la stabilité du système financier mondial.

La stabilité financière globale soutenue par les réformes réglementaires introduites depuis la crise financière mondiale de 2007-2008, a permis aux banques de maintenir un niveau suffisant de fonds propres et des coussins de liquidité élevés.

Bon nombre de facteurs constituent des obstacles supplémentaires sur la voie de la reprise et de la stabilité financière globale. Il faut noter entre autre des menaces issues de préoccupations des marchés financiers induites par les pressions inflationnistes dues aux effets négatifs de la pandémie suite notamment à des perturbations de l'approvisionnement, à l'envolée des prix des produits de base ainsi qu'à des pénuries de main-d'œuvre et certains composants clés des cycles de production.

⁴ Financial stability report, October 2021

⁵ Ibid.

Bon nombre de pays émergents et en développement ont enregistré des hausses de prix supérieures à leurs objectifs en matière de maîtrise de l'inflation en 2021⁶.

A ces préoccupations, s'ajoutent la résurgence des vieilles querelles géopolitiques en Europe de l'Est et en Asie orientale, compromettant les circuits d'approvisionnement de l'énergie, la coopération entre les états en matière de politiques et le commerce international. Les troubles sociaux, qui s'étaient apaisés au début de la pandémie, s'accroissent à nouveau dans certains pays, notamment en raison de la hausse du prix des produits alimentaires et énergétiques. En outre, les tensions commerciales entre les Etats Unis et certains pays comme la Chine sont toujours en vigueur et les frictions transfrontalières dans le secteur des technologies demeurent importantes.

Les perspectives déjà incertaines suite à l'évolution de la pandémie de la Covid-19 et les fortes tensions géopolitiques se sont amplifiées avec la guerre en Ukraine et les sanctions qui en découlent pour la Russie. Les retombées des sanctions contre la Russie sont très mauvaises sur l'économie internationale notamment via la flambée des prix des produits de base et alimentaires, la rupture des liens commerciaux et financiers, la hausse des dépenses humanitaires surtout en Europe, l'inflation globale élevée, etc.

D'autres risques mondiaux potentiels sont liés à l'amplification des tensions géopolitiques et l'urgence climatique due à une probabilité élevée de survenance des catastrophes naturelles majeures. Selon les prévisions du FMI, la croissance mondiale pourrait baisser à 4,2% en 2022 et à 3,3% en 2023.

⁶ Perspectives économiques mondiales, janvier 2022

1.2. Contexte macroéconomique en Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, l'activité économique a rebondi à 4,5% en 2021 contre une récession de 1,7% en 2020. Ce rebondissement a été essentiellement tiré par une amélioration des échanges commerciaux au niveau mondial, la hausse des prix des matières premières et du pétrole ainsi que de bonnes récoltes entraînées par une bonne saison pluvieuse. Toutefois, la région a subi de multiples chocs liés à de nouvelles vagues d'infections au COVID-19, à l'instabilité politique et sécuritaire dans un certain nombre de pays, auxquels, s'ajoute la baisse de la demande de ses principaux partenaires commerciaux comme l'Union européenne, la Chine et les Etats Unis.

A l'exception du Tchad, de la République du Congo, de la Guinée Equatoriale qui ont connu des récessions, toutes les autres économies de la région ont été marquées par une reprise de l'activité économique. Les deux premières économies de la région comme l'Afrique du Sud et le Nigéria ont connu des croissances positives respectives de 4,9% et 3,6% alors qu'elles ont connu des récessions l'année antérieure. La croissance de l'Ethiopie est estimée à 6,3% contre 6,1%, un niveau toujours faible par rapport à 2019 (9,0%). La croissance du Tchad a chuté de 1,1% en 2021 alors qu'elle avait plongé de 2,2% en 2020. Le Botswana et le Rwanda ont affiché une croissance à deux chiffres, (respectivement 12,5% et 10,2%) marquant une forte reprise par rapport à des profondes récessions connues en 2020.

Les pays de l'Union Monétaire Ouest-Africaine ont connu une croissance de 5,6% contre 1,8% en 2020. Ceux de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) ont connu une faible croissance de 1,4% contre -1,6%. Les pays exportateurs du pétrole ont enregistré une croissance de 2,9% contre -2,3% en 2020.

Le niveau d'endettement de l'Afrique subsaharienne a considérablement augmenté suite aux dépenses liées à la pandémie du Covid-19 et les besoins de financement sont encore croissants, à environ 425 Mds de dollars US⁷. Le niveau global de la dette publique a légèrement baissé en 2021 pour atteindre 56,9% du PIB contre 57,4% en 2020. Toutefois, ce ratio reste élevé par rapport au niveau de 50,0% enregistré en 2019 et la moyenne régionale de 35,0% sur les 9 années antérieures. La dette publique de la région est si préoccupante qu'environ la moitié de la dette publique de la région est extérieure, sous forme de créances bilatérales, multilatérales, euro-obligations et des créances dues à des banques étrangères. Le taux d'endettement extérieur de 25,1% du PIB est en légère baisse par rapport à l'année antérieure (26,6% du PIB), mais dépasse la moyenne des 10 années antérieures (19,2% du PIB)⁸. Les pays comme l'Angola, le Cameroun, l'Éthiopie, le Kenya et l'Afrique du Sud doivent plus de 60% des emprunts de la Chine à la région tandis que le reste de la dette publique de la région est souvent sous d'emprunts commerciaux nationaux⁹.

Les soldes budgétaires bien que déficitaires pour la plupart des pays de la région, se sont améliorés dans bon nombre d'entre eux, en raison d'une augmentation des recettes fiscales au premier trimestre 2021. Toutefois, ces dernières n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Le solde budgétaire incluant les dons est déficitaire pour presque la quasi-totalité de la région, mais en légère baisse

⁷ Perspectives Economique Régionales de l'Afrique Subsaharienne, octobre 2021.

⁸ Moyenne calculée par l'auteur à partir des données de la dette extérieure dans Regional Economic Outlook, Sub-Saharan Africa, April 2022.

⁹ Sub-Saharan Africa Regional Economic Outlook, October 2021

par rapport à l'année précédente (5,3% contre 6,4% du PIB en 2020), reflétant une légère baisse des dépenses sanitaires liées au Covid-19.

Le Sud-Soudan a affiché un solde budgétaire positif de 10,0% du PIB, en hausse par rapport aux deux dernières années. L'Angola a connu un solde budgétaire positif de 2,8% tandis que le solde budgétaire de la Guinée Equatoriale a été de 1,7%.

Le taux d'inflation moyen de la région a atteint 11,0% contre 10,2% en 2020, reflétant la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. Malgré les pressions inflationnistes croissantes, l'inflation est demeurée faible au niveau de la zone franc CFA bien qu'elle a augmenté par rapport aux 10 dernières années. Elle a haussé de 2,2% à 3,5% dans l'UEMOA tandis qu'elle a baissé de 2,7% à 1,5% au niveau de la CEMAC. Face à des pressions inflationnistes croissantes, certaines banques centrales comme celles de la Mozambique et de la Zambie ont dû relever leurs taux directeurs, tandis que d'autres comme le Ghana, le Nigeria et l'Ouganda, dont l'inflation est relativement stable ont revu à la hausse leurs taux directeurs.

Le solde du compte courant extérieur est déficitaire de 1,1% en 2021 contre 3,0% en 2020. Les niveaux de déficit les plus élevés ayant été observés au Mozambique (-22,4%), Seychelles (-20,3%), Libéria (-17,8%), Niger (-15,8%), Malawi (-14,5%), Burundi (-13,5%), Sierra Léone (-13,0%), Cameroun (-12,5%), Iles Maurice (-11,1%), Centrafrique (-10,6%) et Rwanda (-10,5%). Ces déficits dénotent l'importance des moyens qu'ont ces pays pour financer leurs besoins d'investissements.

Le niveau moyen des réserves de change de la région s'est établi à 4,5% en 2021 contre 5,1% en

2020. Bon nombre de pays dont le Nigeria ont subi des pressions sur leurs taux de change.

Les systèmes financiers ont bénéficié des soutiens continus des politiques monétaire et budgétaire. Les secteurs bancaires des pays de la région sont demeurés résilients grâce à des exemptions réglementaires et des mesures exceptionnelles adoptées pour soutenir les banques et la relance en période de crise. Certains indicateurs de santé financière comme le ratio de prêts non productifs sont demeurés élevés, notamment le volume des prêts improductifs représente environ 8,0% du portefeuille global. Les prêts à l'Etat (3,0% du PIB) ont presque atteint le double des prêts au secteur privé (1,5% du PIB)¹⁰.

Les problèmes des Etats sont ainsi corrélés avec les difficultés de leurs systèmes bancaires. La suppression des exemptions adoptées en période de crise notamment des principes et exigences prudentiels pourrait mettre à mal la solvabilité des banques et la stabilité financière.

Le recours de l'Etat aux emprunts de la Banque centrale peut compromettre l'efficacité à long terme de politique monétaire et saper l'indépendance de la Banque centrale et son engagement à contenir l'inflation via l'éviction des initiatives privées. Néanmoins, en période de crise pandémique, le recours aux marchés intérieurs a été bénéfique pour les pays notamment en leur évitant de recourir excessivement à l'émission des titres de créance en devises nécessaires en cas d'emprunt sur les marchés financiers internationaux. Toutefois, les fonds obtenus sur les marchés domestiques sont d'une échéance relativement courte et à des taux d'intérêt élevés.

10 Ibid.

1.3. Environnement économique dans la CEA

La reprise de l'activité économique a été remarquable au niveau de la CEA en liaison avec l'allègement des restrictions sanitaires et la réouverture des frontières. La croissance de la région a rebondi à 6,2% en 2021 contre 0,2% en 2020.

Tableau 2 : Croissance du PIB dans les pays de la CEA (%)

	2017	2018	2019	2020	2021
Burundi*	3,8	5,3	4,5	-0,5	3,1
Kenya	4,9	6,3	5,6	-0,1	7,2
Ouganda	5,0	6,3	4,9	-2,1	5,1
Rwanda	6,1	8,6	10,1	-0,2	10,2
Tanzanie	6,8	7,0	6,3	1,0	4,9
CEA-5	5,6	6,6	6,5	-0,2	6,2
Sud Soudan	-6,6	-1,9	0,9	-6,6	5,3

Source: FMI, *World Economic Outlook*, April 2022

*MFBPE, *Document de cadrage macroéconomique*, mars 2022

Le taux d'inflation au niveau de la CEA s'est stabilisé à 4,4% sur les deux dernières années mais en hausse par rapport à 2019 où l'inflation était de 3,9%. Ce taux d'inflation est demeuré dans la limite du critère de convergence macroéconomique de la CEA (8,0%) en raison de la stabilité des prix des produits alimentaires et des taux de change. Le Burundi a constitué une exception au niveau de la région, avec un taux d'inflation de 8,3% en 2021 contre 7,5% en 2020, suite à la hausse des prix des produits non alimentaires. En Tanzanie, l'inflation s'est établie à 3,7% contre 3,3% en 2020. Au Rwanda, l'inflation a baissé à 0,8% contre 7,7% en 2020. L'inflation a augmenté au Kenya, atteignant 6,1% contre 5,3%.

En Ouganda, le taux d'inflation a baissé à 2,2% contre 2,8%. Au Sud Soudan, l'inflation a sensiblement reculé à 5,3% contre 24,0% en 2020.

Tableau 3: Evolution de l'inflation au niveau de la CEA

	2017	2018	2019	2020	2021
Burundi	16,0	-2,6	-0,7	7,5	8,3
Kenya	8,0	4,7	5,2	5,3	6,1
Ouganda	2,6	2,9	2,3	2,8	2,2
Rwanda	4,8	1,4	2,4	7,7	0,8
Tanzanie	5,3	3,5	3,4	3,3	3,7
Sud Soudan	74,8	83,5	51,2	24,0	5,3
CEA-5	6,5	3,6	3,9	4,4	4,4

Source: IMF, *Regional Economic Outlook for Sub-Saharan Africa*, April 2021

La moyenne des réserves en mois d'importation de la sous-région a légèrement diminué de 0,3 points de pourcentage pour se fixer à 4,5 contre 4,8% en 2020. Toutefois, cette moyenne renferme des disparités entre pays puisque certains pays ont une moyenne inférieure à la norme de 4,5 mois d'importation. Le déficit courant extérieur s'est stabilisé à -3,7% en 2021.

Le niveau de la dette publique de la CEA a augmenté de 1,4 point de pourcentage, atteignant 57,1% du PIB de la région en 2021 contre 55,7% en 2020, suite à la hausse du niveau d'endettement dans tous les pays de la Communauté.

Tableau 4 : Dette Publique dans les pays de la CEA (% du PIB)

Critères	Dette publique totale (≤50 % du PIB)					Dette publique extérieure					Dette publique intérieure				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Pays															
Burundi*	43,2	46,6	52,5	58,4	63,1	13,6	13,8	15,3	15,6	16,6	28,9	32,8	37,3	42,8	46,4
Kenya	55,2	60,2	62,1	68,7	68,1	27,1	30,5	31,8	34,7	33,3	28,1	29,7	29,5	34,0	34,8
Ouganda	33,7	34,9	37,6	46,4	51,6	21,6	23,3	25,5	31,3	32,9	12,1	12,0	13,4	15,1	18,7
Rwanda	32,3	45,0	51,0	61,0	68,6	37,3	40,2	43,2	53,9	55,8	-5,0	-6,0	-6,5	7,1	12,8
Tanzanie	37,7	38,6	39,0	40,5	40,8	28,6	28,9	28,1	28,9	28,5	9,1	9,8	10,7	11,6	12,3
Sud soudan	41,2	46,3	28,1	37,2	58,2	2,1	0,1	0,3	0,4	n.d.	39,1	46,2	27,8	36,8	n.d.
CAE-5	44,7	48,4	48,9	55,7	57,1	26,9	29,0	29,4	32,2	32,7	17,8	19,1	19,5	14,2	24,4

Source : * BRB, *Rapport sur la Politique Monétaire, décembre 2021*, FMI, *Regional Economic Outlook Sub-Saharan Africa, April 2022*

Les niveaux de la dette publique dans la région ont augmenté en raison de la baisse des recettes, de l'augmentation des dépenses publiques pour atténuer l'impact de la COVID-19 et des investissements dans les infrastructures dans certains pays de la région.

La dette publique du Rwanda a été la plus élevée de la région avec un ratio de dette publique/PIB de 68,6% du PIB à fin 2021 contre 61,0% en 2020. Le Kenya vient en second lieu avec un ratio de dette publique/PIB, de 68,1% du PIB à fin 2021 contre 68,7% en 2020. Le ratio de dette publique de l'Ouganda a atteint 51,6% en 2021 contre 46,4% en 2020. La dette publique du Sud Soudan a atteint 58,2% en liaison avec la hausse de la dette intérieure. La dette publique de la Tanzanie a très modérément varié de 40,5% à 40,8% du PIB en 2021. Pour le Burundi, elle est de 63,1% contre 59,7% en 2020. La dette de la région demeure viable mais présente des indices de surendettement variables en fonction de la situation macroéconomique de chaque pays et le niveau des dépenses supplémentaires nécessaires pour soutenir la reprise économique.

Le secteur bancaire est resté stable et résilient, avec de solides réserves de capital et de liquidité, malgré les effets de la pandémie de Covid-19, principalement grâce aux politiques fiscales, monétaires et financières visant à atténuer l'impact de la pandémie. Les banques continuent de détenir des ratios de capital et de liquidité supérieurs aux seuils réglementaires requis.

Le système financier de la CEA est resté stable, solide et résilient malgré la crise de la pandémie, en liaison avec de solides réserves de capital et de liquidité et grâce à des mesures de politiques fiscales et financières visant à atténuer l'impact de la pandémie de covid-19 notamment en facilitant les conditions d'accès aux crédits par les ménages et les entreprises. Toutefois, des menaces sur la stabilité financière persistent. Le niveau régional des prêts non performants n'a pas reculé. En Tanzanie, le niveau des prêts non performants s'est établi à 8,5% en 2021 contre 9,8% en 2020. Au Kenya, le niveau des prêts non performants est passé de 13,6% à 13,1%. Au Rwanda, le niveau des prêts non performants s'est établi à 4,6% en 2021 contre 4,5% en 2020. Au Burundi, il s'est fixé à 3,5% en 2021 contre 5,4% en 2020.

1.4. Conditions macroéconomiques du Burundi

Malgré la persistance de la pandémie de covid-19 en 2021, l'économie burundaise a subi une reprise nourrie par l'amélioration de la production agricole et un gain de productivité dans les secteurs des services liés notamment à l'amélioration des transports de marchandises. Toutefois, le secteur de l'hôtellerie et tourisme a continué de subir des conséquences de la pandémie de covid-19 suite au maintien des restrictions sanitaires mises en place pour la contenir. L'environnement macroéconomique national est analysé à travers l'évolution de la croissance, du déficit budgétaire et de l'endettement public, de la situation financière, monétaire et de change ainsi que de l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt.

1.4.1. Croissance économique

L'activité économique a augmenté de 3,1% en 2021 contre 0,3% en 2020, en liaison avec la reprise des mouvements sur les principales frontières du pays et le maintien des mesures de soutien monétaires en faveur des investissements porteurs de la croissance. Les secteurs concernés par ces soutiens sont notamment l'agriculture et l'élevage, l'industrie, les logements sociaux, l'hôtellerie et tourisme. La production du secteur primaire a augmenté de 4,7% contre 0,4% en 2020 tirée par l'amélioration de la production des cultures vivrières. La production du secteur secondaire a reculé de 9,2 points de pourcentage, s'établissant à 2,1% contre 11,3% en 2020 en liaison avec la chute de la production dans le secteur manufacturier. La production du secteur tertiaire s'est accélérée de 6,9 points de pourcentage, atteignant 2,5% contre une récession de 3,4% en 2020. La croissance dans ce secteur est expliquée par la reprise des services notamment ceux liés avec le transport et le commerce trans-frontalier.

1.4.2. Finances publiques

Les dépenses publiques ont baissé de 2,8%, se fixant à 1.686,8 en 2021 contre 1.734,6 Mds BIF en 2020, en liaison avec la diminution de 9,0% des dépenses salariales qui ont varié de 532.122,9 MBIF en 2020 à 484.297,8 MBIF en 2021. Les recettes publiques ont augmenté de 6,8% en 2021, atteignant à 111,4 Mds BIF contre 104,3 Mds BIF en 2021. Cet accroissement a été dû à la fois, à la hausse des recettes fiscales (+3.291,0 MBIF) et non fiscales (+3.843,4 MBIF). Le déficit a reculé malgré une légère diminution des dons de 4,2%, en liaison avec la baisse des dépenses courantes (12,1%) et une amélioration du recouvrement des recettes (15,3%).

Le déficit budgétaire du Burundi s'est établi à 7,9% du PIB en 2021 contre 8,8% en 2020, en liaison avec la baisse des dépenses courantes et une hausse des recettes fiscales due notamment à l'introduction d'une nouvelle taxe de redevance routière. Ce niveau demeure au-dessus de la norme minimale de 3% exigée au niveau de la CEA.

Tableau 5 : Déficit budgétaire dans les pays de la CEA (% du PIB)

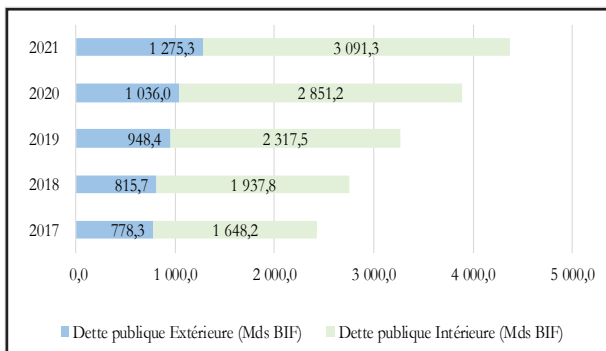
	2017	2018	2019	2020	2021
Burundi*	4,3	4,5	4,3	8,8	7,9
Kenya	7,9	4,7	5,2	5,3	8,1
Ouganda	3,2	2,6	4,8	7,5	7,8
Rwanda	2,5	1,4	5,1	9,4	6,9
Tanzanie	8,2	3,5	2,0	2,5	3,3
CEA-5	4,7	3,6	2,0	2,5	3,3
RDC	-	-	2,0	1,4	0,0
Sud-Soudan	-	-	0,1	6,7	10,0

Source: IMF, *World Economic Outlook*, April 2022

1.4.3. Dette publique

La dette publique a augmenté de 11,6% à fin 2021, se fixant à 4.338,3 à fin 2021 contre 3.886,3 Mds de BIF à fin 2020, en liaison avec l'augmentation à la fois, de la dette intérieure (+7,5%) et de la dette extérieure (+23,1%). La dette intérieure est passée de 2.851,2 Mds de BIF à fin 2020 à 3.091,3 Mds de BIF à fin 2021, suite à l'accroissement des engagements de l'Etat envers le secteur bancaire (+184.897,5 MBIF) et le secteur non financier (+37.750,0 MBIF). La dette extérieure s'est établie à 1.275,3 Mds de BIF contre 1.036,0 de BIF, en rapport avec l'augmentation des tirages d'ordre de 242,0 Mds de BIF et des plus-values de réévaluation de 19.521,1 MBIF surpassant l'amortissement de la dette de 22.281,6 MBIF. Exprimée en Dollar américain, la dette extérieure s'est accrue de 19,4% à fin 2021, se fixant à 635,7 MUSD contre 532,2 MUSD à fin 2020.

Graphique 2 : Evolution de la dette publique du Burundi



Source : MFBPE, BRB, données sur la dette publique

1.4.4. Situation monétaire et financière

Le système financier burundais est demeuré stable et résilient vis-à-vis de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Les fonds propres du secteur se sont améliorés en liaison avec l'incorporation d'une grande partie du résultat de 2020 dans les réserves.

Les ratios de solvabilité sont demeurés stables malgré le besoin croissant de financement pour les entreprises privées. Malgré une légère baisse en 2021, la rentabilité des établissements de crédit est demeurée positive stimulant un grand engouement pour des projets d'investisseurs dans le secteur financier.

1.4.4.1. Inflation et taux d'intérêt

L'inflation s'est renchérie en 2021, s'établissant à 8,3% contre 7,5% reflétant la hausse des prix des denrées alimentaires. Malgré une période de bonne récolte affichée en 2021, la hausse des prix des produits alimentaires pourrait s'expliquer par l'augmentation des prix du carburant impactant négativement le coût du transport des marchandises. Ce niveau d'inflation dépasse légèrement la norme maximale de 8% acceptable au niveau de la CEA. En perspectives, l'inflation pourrait continuer de monter en 2022, à cause des effets de la crise ukrainienne qui renchérit les coûts des importations des matières premières dont les produits pétroliers et certaines céréales.

Les mesures de régulation des prix des produits stratégiques dont les produits agricoles et les initiatives du gouvernement visant la réduction de la dépendance aux importations pour les produits de première nécessité pourrait jouer en faveur d'une stabilisation du niveau des prix des produits alimentaires.

Au niveau du marché monétaire, le taux de facilité de prêt marginal s'est stabilisé autour de 6,9% sur les deux dernières années. Par ailleurs, le taux moyen d'apport de liquidité a baissé d'un point de pourcentage pour s'établir à 2,9% en 2021 contre 3,9% en 2020, en liaison avec la poursuite de la politique monétaire accommodante de la Banque Cen-

trale visant le financement des secteurs porteurs de croissance. La liquidité offerte aux établissements de crédit en soutien des projets susmentionnés a impacté le niveau moyen des taux d'intérêt débiteur qui s'est établi à 13,4% en 2021 contre 15,2 en 2020. Par contre, le taux moyen du marché interbancaire a augmenté de 1,4 point de pourcentage en 2021, se fixant à 5,78% contre 4,38% en 2020. Par conséquent, le niveau moyen des taux d'intérêt créditeur s'est accru de 0,4 points de pourcentage, atteignant 6,1% contre 5,7%.

Tableau 6 : Taux d'inflation* et taux d'intérêt**

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Inflation	16,0	-2,6	-0,7	7,5	8,3
Taux moyen de facilités de prêt marginal	7,1	5,5	5,6	6,9	6,9
Taux interbancaires	4,3	2,4	2,9	4,4	5,8
Taux d'apports de liquidité	2,8	2,4	3,0	3,9	2,9
Taux créditeurs	6,0	5,4	5,3	5,7	6,1
Taux débiteurs	16,2	15,5	15,5	15,2	13,4

Source : * ISTEEDU, *Indice des prix à la consommation, décembre 2021* ** BRB

1.4.4.2. Evolution des agrégats monétaires

La base monétaire s'est légèrement accrue de 1,1% en glissement annuel, s'établissant à 787.639,5 à fin 2021 contre 778.976,7 MBIF en 2020 en liaison avec une baisse des réserves des banques commerciales (-27,5% contre 3,9% en 2020) à la Banque Centrale contrebalancée par une faible augmentation des billets et pièces en circulation (12,7% contre 21,4% en 2020).

La masse monétaire (M3) s'est accrue de 20,5% en 2021, s'établissant à 3.293,1 contre 2.733,8 Mds de BIF en liaison avec une amélioration des dépôts à vue (+14,8%) et de la circulation fiduciaire hors institutions de dépôts (+10,5%).

Les dépôts à terme et d'épargne se sont accrus rapidement en 2021 (+36,4 contre +23,7% en 2020). Les dépôts à vue en BIF se sont accrus faiblement par rapport à l'année antérieure notamment en raison d'une faible hausse des avoirs des ménages (+24,4 contre +42,4% en 2020), des autres sociétés non financières (+9,5 contre +17,4% en 2020) tandis que les dépôts à vue des sociétés non financières publiques ont largement progressé (88,0% contre 19,7% en 2020). Les dépôts à terme et d'épargne en BIF des ménages se sont accrus en 2021 (39,7 contre 12,7% en 2020) de même que les dépôts à terme et d'épargne en BIF des autres sociétés non financières (37,4 contre 46,7% en 2020).

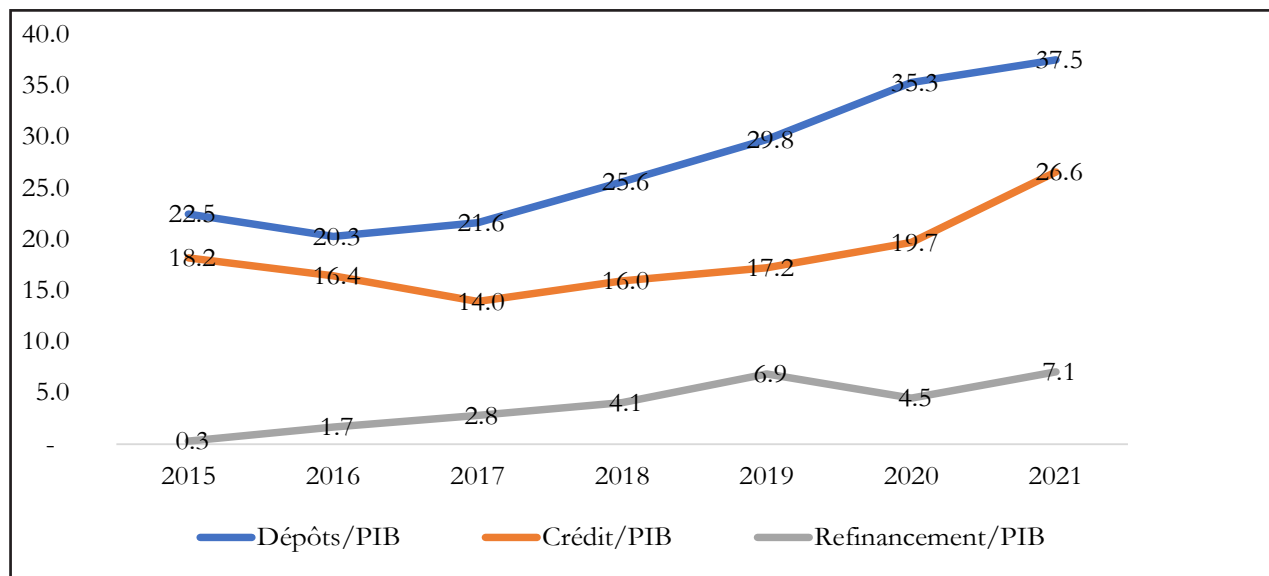
Toutefois, les dépôts à terme et d'épargne des sociétés non financières publiques ont diminué de 19,3% en 2021 contre une baisse de 42,7% en 2020. Les avoirs en devises des ménages résidents ont augmenté de 33,2% en 2021 contre 15,3% en 2020 alors que les avoirs en monnaie étrangère des autres sociétés non financières se sont accrus de 22,0% en 2021 contre 22,6% en 2020. En revanche, les avoirs en devises des sociétés non financières publiques se sont établis à 14,2% contre 75,8% en 2020.

1.4.4.3. Evolution du crédit à l'économie

Le crédit à l'économie continue d'augmenter depuis 2016 et suit l'évolution des dépôts du secteur. Une grande partie des crédits a été financée grâce au canal des apports de liquidité qui a permis au secteur bancaire de bénéficier des refinancements d'environ 7,1% du PIB à fin 2021. En outre, depuis 2016, la Banque centrale a introduit une fenêtre de refinancement des établissements de crédit par l'injection de la liquidité. En 2019, une autre facilité a été orientée au financement des secteurs porteurs de croissance comprenant l'agro-élevage,

l'industrie, l'hôtellerie et tourisme, et les logements sociaux. Le montant de refinancement spécial s'est établi à 530,8 Mds de BIF à fin 2021 contre 299,1 Mds de BIF à fin 2020.

Graphique 3 : Evolution du financement de l'économie (% du PIB)



Source : BRB

1.4.4.4. Endettement des entreprises et ménages

L'endettement des entreprises privées en pourcentage du PIB a augmenté de 5,1% s'établissant à 13,0% du PIB en 2021 contre 7,9% en 2020 en liaison avec les mesures de soutien financier de la Banque Centrale en faveur de secteurs jugés prioritaires. De même, l'endettement des ménages s'est accru de 2,8% en 2021, s'établissant à 18,6%

contre 15,8% en 2020. L'augmentation de la dette des ménages reflète en partie, la hausse du niveau des prix des produits importés engendrée par les restrictions de mouvements sur les frontières qui ont prévalu en 2021 en raison de la pandémie de Covid-19. L'endettement des entreprises publiques s'est stabilisé à 0,3% du PIB.

Tableau 7 : Dettes des ménages et des entreprises (% du PIB)

Année	Crédits des ménages en % du PIB	Dépôts des entreprises Privées en % du PIB	Crédits des entreprises publiques en % du PIB
2014	11,0	8,5	1,0
2015	11,8	7,9	0,2
2016	12,7	6,4	0,2
2017	11,3	5,3	0,5
2018	12,3	6,1	0,7
2019	13,8	6,9	0,7
2020	15,8	7,9	0,3
2021	18,6	13,0	0,3

Source : BRB

La situation nette des ménages est demeurée débitrice, s'établissant à 37,7 Mds de BIF en 2021 contre 8,5 Mds de BIF en 2020 en raison d'une hausse de l'endettement supérieure à celle de l'épargne des ménages. Par contre, la situation nette des entreprises privées est demeurée créditrice malgré une légère baisse par rapport à l'année antérieure.

L'endettement net des entreprises privées s'est établi à 191,0 Mds de BIF en 2021 contre 451,9 Mds de BIF en 2020. De même, la situation nette des entreprises publiques est restée créditrice avec 30,6 Mds de BIF d'endettement net contre 15,5 Mds de BIF en 2020.

Tableau 8 : Endettement net des ménages et des entreprises (Mds de BIF)

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Dépôts des ménages	569,0	653,1	808,3	1 044,7	1 358,4
Crédits des ménages	643,0	725,7	855,8	1 053,2	1 396,0
Endettement net des ménages	74,0	72,5	47,5	8,5	37,7
Dépôts des entreprises privées	432,0	613,8	776,8	979,4	1 169,1
Crédits des entreprises privées	300,8	363,3	426,3	527,5	978,2
Endettement net des entreprises privées	-131,3	-250,5	-350,5	-451,9	-191,0
Dépôts des entreprises publiques	62,8	51,7	38,3	37,9	55,6
Crédits des entreprises publiques	28,6	42,0	42,1	22,3	25,0
Endettement net des entreprises publiques	-34,1	-9,7	3,8	-15,5	-30,6

Source : BRB

1.5. Défis pour la stabilité financière du Burundi

Comme dans les éditions antérieures du rapport sur la stabilité financière, ce rapport passe en revue les vulnérabilités d'origine intérieure et extérieure. Les risques de déstabilisation internes peuvent provenir de l'augmentation de l'endettement public, de la dépréciation de la monnaie burundaise et de la baisse de la production des produits de base exportés par le Burundi tandis que les risques provenant de l'extérieur sont dus à la hausse des cours de certains produits de base importés.

1.5.1. Augmentation de l'endettement public

La dette publique du Burundi a augmenté de 11,7% en 2021, atteignant 4 353,3 Mds de BIF contre 3 896,9 Mds de BIF l'année précédente.

Cette augmentation a été principalement alimentée par de nouvelles émissions des titres du trésor envers les banques et auprès de la Banque Centrale. Les engagements de l'Etat envers le secteur bancaire se sont accrus de 12,5% en 2021, se fixant à 1 816,1 Mds de BIF contre 1 614,6 Mds de BIF l'année précédente. Le montant de la dette au secteur bancaire a aussi augmenté suite à l'accroissement du montant des titrisations des arriérés de l'Etat qui est passé de 67,3 Mds de BIF en 2020 à 105,9 Mds de BIF en 2021. Les avances directes de la Banque centrale vis-à-vis de l'Etat ont augmenté de 0,76%, pour se fixer à 901,5 Mds de BIF contre 894,7 Mds de BIF.

1.5.2. Dépréciation de la monnaie burundaise

Le taux de change moyen du dollar américain contre le BIF a atteint 1975,9 BIF/USD en 2021 contre 1915,1 BIF/USD en 2020, soit une dépréciation de 3,2%. Le niveau moyen des réserves officielles de change est monté à 3,2 mois d'importation en 2021 contre 1,1 mois d'importation en 2020. Le niveau des réserves de change a été essentiellement renforcé par des financements importants, à faible coût, des différents donateurs du pays. Le pays a bénéficié d'un prêt de 78 millions de dollars américains en juillet 2021 au titre de la facilité de crédit rapide¹¹, d'un prêt de 76,2 millions de dollars pour l'appui budgétaire ainsi que d'une allocation du FMI de 147,6 millions de DTS (équivalent de 211,2 millions de dollars américains) d'août 2021 pour atténuer ses vulnérabilités à la dette publique.

Tableau 9 : Evolution des réserves de change au sein de l'PEAC (Mois d'importation)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Burundi*	1,5	1,7	1,0	1,5	1,1	3,2
Kenya	4,7	4,2	4,8	6,1	4,6	4,4
Ouganda	5,0	4,5	40,0	40,0	4,5	4,0
Rwanda	4,1	4,4	4,2	4,8	4,7	4,6
Tanzanie	5,3	6,2	5,9	5,9	5,2	4,9
CEA-5	4,9	4,8	4,2	5,4	4,5	4,5
Sud Soudan	n.d.	2,1	0,1	0,3	0,4	0,5

Source: FMI, *Perspectives économiques Régionales, Afrique Subsaharienne, Avril 2022* * BRB, Moyenne annuelle

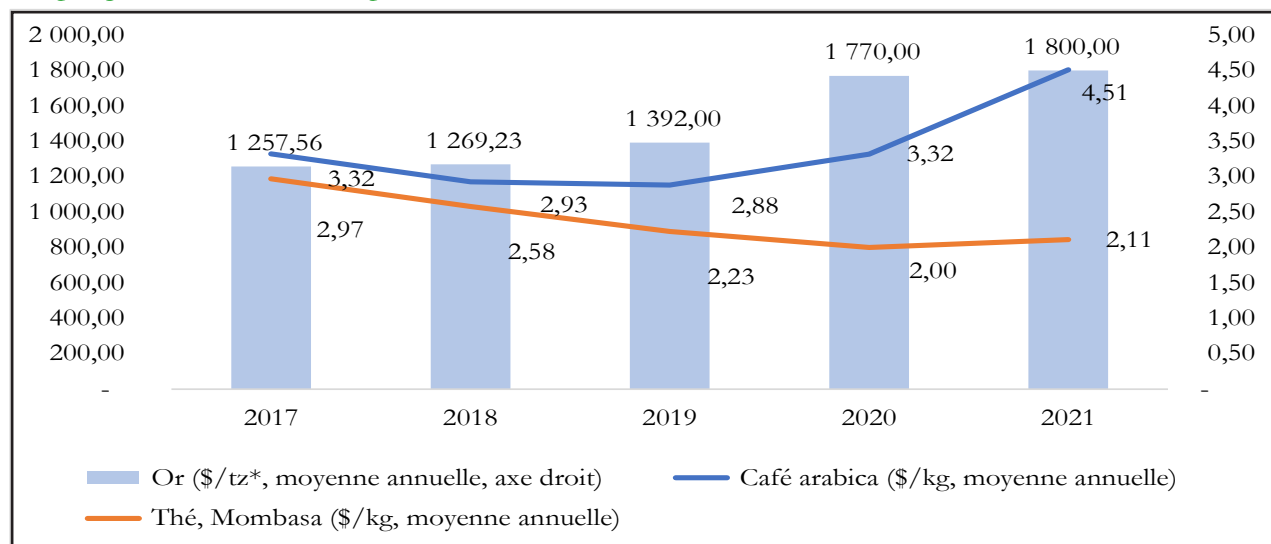
1.5.3. Evolution des principaux produits d'exportation

En glissement annuel, les productions de certaines cultures d'exportation telles que le café parche et le thé en feuilles vertes ont reculé à fin 2021. La production du thé en feuilles vertes a légèrement diminué de 2,3% au mois de décembre 2021, se fixant à 4.875,4 T contre 4.989,5 T à la même période de 2020, en liaison avec la mauvaise pluviosité. De même, la production cumulée du thé en feuilles vertes a baissé de 2,1%, s'établissant à 53.676,0 T contre 54.810,0 T à fin 2020. Les apports du café parche de la campagne café 2021/2022 ont diminué de 57,2% à fin décembre 2021 en liaison avec la cyclicité du caféier. La production cumulée du café parche s'est établie à 7.952,0 T contre 18.580,1 T à la même période de la campagne précédente.

Toutefois, les cours des principales exportations du pays ont augmenté sur le marché international en 2021. Les cours moyens du café et du thé sont respectivement placés à 4,51 et 2,11 USD/kg contre 3,32 et 2,00 USD/kg en 2020. Le cours moyen de l'or est passé de 1770 USD/troy à fin 2020 à 1800 USD/troy à fin 2021.

11 La facilité de crédit rapide (FCR) permet de fournir rapidement et sans conditionnalité ex post une aide financière concessionnelle à des pays à faible revenu ayant des besoins urgents de financement de leur balance des paiements, dans des situations où un programme économique à part entière n'est pas nécessaire ou bien n'est pas faisable.

Graphique 4 : Evolution des prix mondiaux du café, du thé et de l'or



Source: World Bank Commodities price data, March 2022

1.5.4. Hausse des cours des principaux produits de base importés

En 2021, les prix des matières premières ont globalement poursuivi la reprise amorcée au troisième trimestre 2020, après la baisse enregistrée à la première moitié de l'année 2020 qui était due aux effets néfastes de la Covid-19. Le cours moyen du pétrole brut (Brent) s'est établi

à 69,1USD le Baril en 2021 contre 41,3 USD le Baril en 2020. Les indices moyens de l'énergie, du gaz naturel et des produits non énergétiques ont sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente. L'indice moyen de l'énergie s'est établi à 94,5 en 2021 contre 51,9 en 2020. L'indice moyen des produits non énergétiques est passé de 84,1 à 112,0. L'indice moyen des fertilisants est passé de 73,2 en 2020 à 132,2 en 2021.

Encadré 1 : Facteurs de risques climatiques et leurs canaux de transmission à l'économie réelle et au système financier

Le changement climatique constitue un risque important pour la stabilité financière. Il a de multiples implications néfastes sur la vie sur terre et est à l'origine du réchauffement de la surface de la terre, de la hausse des niveaux des mers, de l'augmentation de la fréquence et la gravité des sécheresses, des inondations, des cyclones et bien d'autres événements météorologiques extrêmes.

Au Burundi, par exemple, les inondations du lac Tanganyika sur la période d'avril à juillet 2021 ont déplacé environ 50 000 personnes et détruit des cultures et des habitations¹². L'augmentation du réchauffement climatique peut entraîner des impacts économiques négatifs durables et pourraient constituer des vecteurs importants de risques pour la stabilité financière. La forte dépendance de la population burundaise à l'agriculture pluviale amplifie la vulnérabilité aux chocs météorologiques extrêmes et la plus lourde tribu est payée par les segments les plus pauvres de la population.

¹² Unicef, L'impact du climat, de l'énergie et de l'environnement sur les enfants et leurs familles au Burundi

L'analyse des effets du changement climatique distingue deux types de risques climatiques principaux. Les risques physiques qui sont associés à des pertes résultant des impacts sur les personnes et les biens induits par des événements météorologiques extrêmes tels que les inondations, les ouragans, les cyclones, les sécheresses, etc. et des changements progressifs du climat à long terme. Ces événements fragilisent les situations financières des ménages et des entreprises par la destruction des vies et des actifs physiques et la perturbation des activités des entreprises de diverses manières. Les risques de transition qui sont liés aux coûts financiers dus à l'ajustement de l'économie actuelle vers une économie à plus faible émission de carbone notamment par des changements dans la politique climatique ou technologies. Il en résulte des modifications de comportement des agents économiques pour s'adapter aux politiques et changements adoptés qui peuvent avoir un impact sur le patrimoine des ménages et leurs conditions de vie.

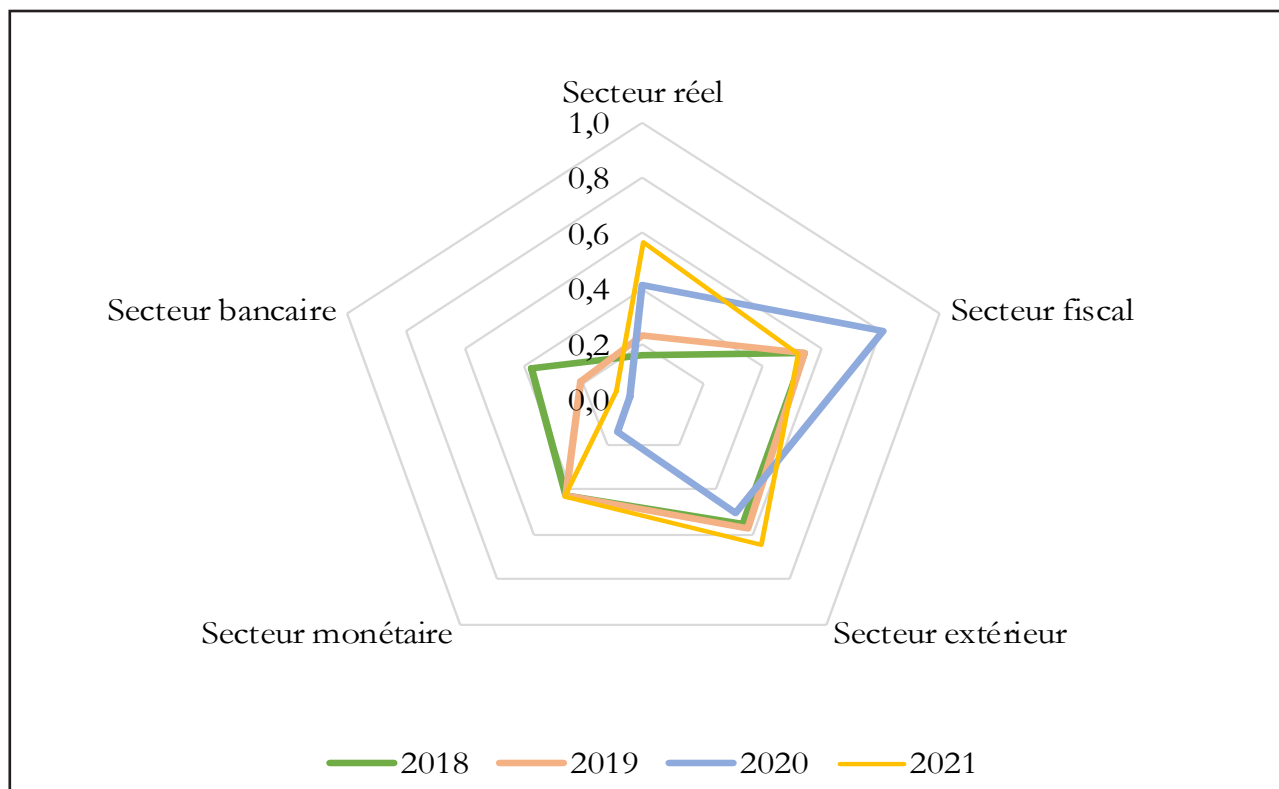
Les effets des changements climatiques se transmettent sur les portefeuilles crédit des établissements de crédit suite aux effets subis par leurs contreparties (ménages, entreprises, Etats) rendues moins solvables ou moins demandeuses des services bancaires. Ceci est dû au fait que dans de telles situations, les ménages sont confrontés à de baisses de revenus ou de valeur de leurs actifs ou les entreprises font face en plus des risques physiques, à une baisse de leurs ventes, un accroissement des dépenses d'investissement ou des coûts d'exploitation et une évolution défavorable de la valeur de leurs actifs.

1.6. Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi

Les principaux secteurs constituant un risque pour la stabilité financière sont le secteur fiscal à travers l'augmentation de l'endettement public et le sect-

eur extérieur à travers la dépréciation de la monnaie burundaise et la baisse des réserves extérieures.

Graphique 5 : Synthèse de la situation macroéconomique du Burundi



Source : BRB

Pour une norme maximale de 50% du PIB au niveau de la CEA, la dette publique a atteint 58,0% en 2021 du PIB contre 58,6% du PIB en 2020. Le taux de change moyen a atteint 1975,9BIF/USD

en 2021 contre 1915,1 BIF/USD en 2020. Le niveau moyen des réserves de change a monté à 3,2 mois d'importation en 2021 contre 1,1 mois d'importation en 2020.

CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER

CHAPITRE 2 : EVOLUTION DU SYSTEME FINANCIER

La stabilité financière nationale requiert également celle du système financier national. Ce dernier étant essentiellement bancaire, sa stabilité suppose la conformité de ce dernier par rapport à la réglementation en vigueur, sa solidité par rapport aux normes générales de gestion financière ainsi que sa résilience à d'éventuelles vulnérabilités simulées tant endogènes qu'exogènes.

A fin 2021, le système financier en général était conforme à la réglementation en vigueur, solide et

résistant à des menaces identifiées comme étant susceptibles de se produire. Ainsi, la conformité à la réglementation a été évaluée du point de vue de la solvabilité, de la qualité des actifs et de la liquidité. La viabilité a été évaluée du point de vue de la maîtrise des coûts et de la profitabilité. La résilience a été évaluée par rapport aux risques identifiés comme étant des menaces à la stabilité financière.

2.1. Structure du système financier

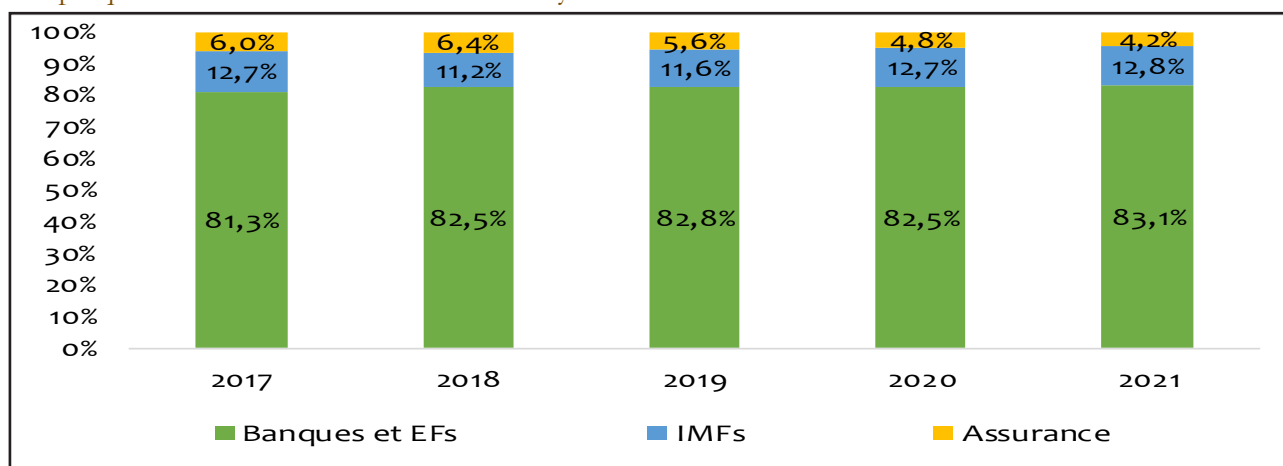
A fin 2021, le système financier du Burundi est composé de cinq types d'institutions financières à savoir les établissements de crédit (secteur bancaire), les institutions de microfinance, les compagnies d'assurance, les établissements de paiement ainsi que les organismes de prévoyance sociale¹³.

A fin 2021, le secteur bancaire est constitué de 15 établissements de crédits dont 14 banques et 1 établissement financier. Le secteur de la microfinance comprend 20 coopératives d'épargne et 22 Entreprises de microfinance et 33 groupements

financiers communautaires. Les services financiers numériques sont assurés par 11 institutions dont 3 établissements de paiement de monnaie électronique, 5 banques commerciales et 3 institutions de microfinance offrant des services bancaires mobiles.

A fin 2021, l'actif du secteur bancaire est le plus prépondérant du secteur financier national avec 83,1% du total actif tandis que le secteur de la microfinance et celui de l'assurance occupent respectivement 12,8% et 4,2%.

Graphique 6 : Evolution de la structure du système financier



Source : BRB

¹³ Les données à fin décembre 2021 du secteur des organismes de prévoyance sociale sont indisponibles dans ce rapport.

2.2. Secteur bancaire

En 2021, le secteur bancaire burundais est demeuré en conformité avec le cadre réglementaire, solide et résilient. En effet, le secteur bancaire affiche une quasi-conformité aux normes réglementaires, une rentabilité positive, une amélioration de la qualité du portefeuille crédit et une résilience aux chocs simulés par la BRB.

2.2.1. Situation du secteur bancaire

A fin 2021, les activités du secteur bancaire sont généralement orientées sur le financement de l'Etat et de l'économie ainsi que dans la fourniture des moyens de paiement. Les crédits à l'économie du secteur bancaire représentent 26,7% du PIB en 2021 contre 19,4% en 2020. A fin 2021, le secteur bancaire compte quatre banques d'importance systémique élevée et trois banques d'importance systémique moyenne.

2.2.1.1. Emplois du secteur bancaire

A fin 2021, le total actif du secteur bancaire a atteint 4 933,6 contre 3 894,3 Mds BIF en 2020, soit une augmentation de 26,7%. Les emplois du secteur bancaire sont principalement composés du crédit à l'économie 40,5% et du financement à l'Etat 36,9% contre 33,7% et 42,1% respective-

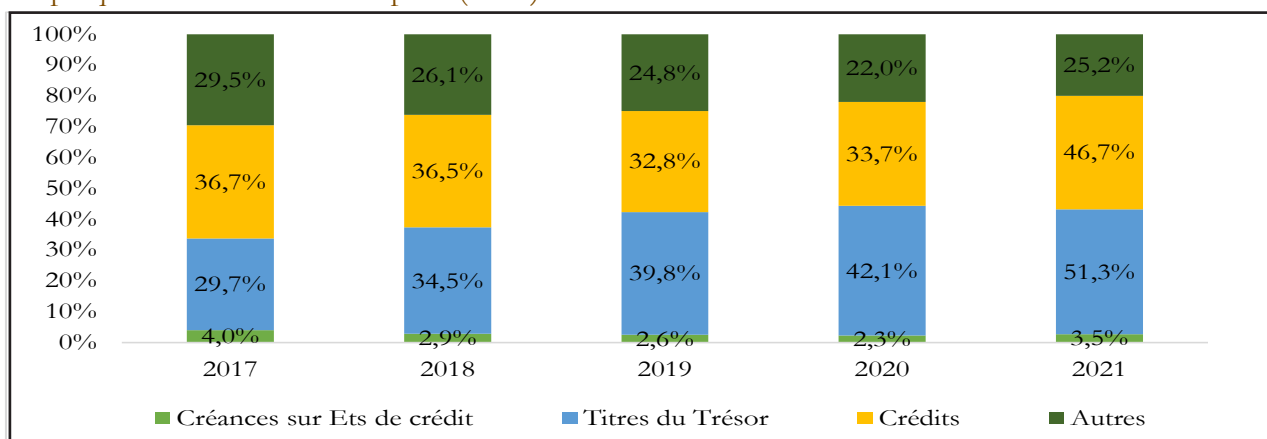
ment en 2020. Les Banques d'Importance Systémique élevée contribuent à hauteur de 51,8% dans le financement du crédit à l'économie et de 74,4% dans le financement de l'Etat tandis que les banques d'importance systémique¹⁴ moyenne contribuent à hauteur de 28,5% dans le financement du crédit à l'économie et 18,4% dans le financement de l'Etat.

Le crédit est concentré notamment dans les secteurs du commerce (30,8%), des divers (19,1%), de l'habitat (17,8%), de l'industrie (8,5%), de l'agriculture (7,1%) et du tourisme (1,0%). Les crédits distribués par les banques sont majoritairement à court terme (43,9%) tandis que les crédits à moyen terme et long terme représentent respectivement 27,0% et 29,1% en 2021 contre 27,1% et 27,3 % en 2020.

Le financement de l'Etat s'opère à travers l'achat des Titres du Trésor (Bons et Obligations du Trésor). Les bons du Trésor sont d'une durée échelonnée entre 13 semaines et 26 semaines tandis que les obligations du Trésor sont échelonnées entre 2 ans et 10 ans.

La rubrique « Autres » comprend notamment les actifs immobilisés (4,2%) ainsi que les liquidités détenues en caisse et à la BRB (5,3%).

Graphique 7 : Structure des emplois (en %)



Source : BRB

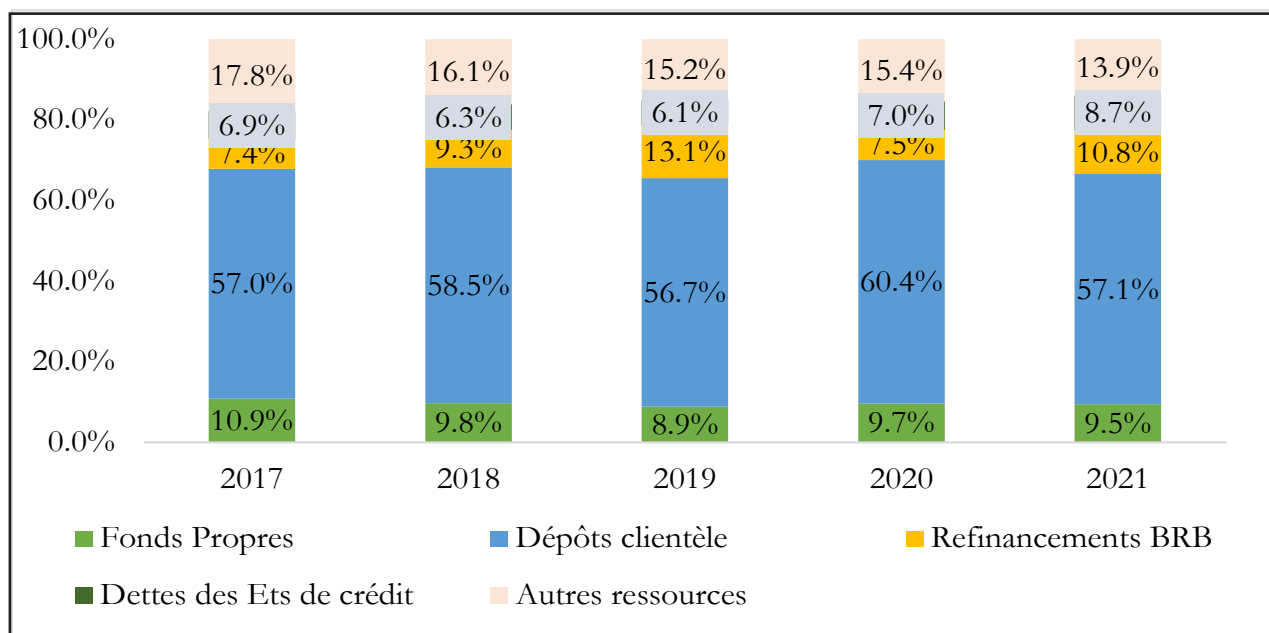
¹⁴ L'évaluation (identification et analyse) des banques d'importance systémique est faite parmi les banques uniquement en raison du modèle d'affaires différent de celui des établissements financiers.

2.2.1.2. Ressources du secteur bancaire

En 2021, les ressources du secteur bancaire sont principalement composées des dépôts de la clientèle (57,1% contre 60,4% en 2020), des Fonds propres (9,5 % contre 9,7% en 2020) ainsi que des refinancements de la BRB (10,8% contre 7,5% en 2020).

Les banques d'importance systémique élevée détiennent 61,9% des dépôts de la clientèle et reçoivent 57,4% des refinancements de la BRB tandis que les banques d'importance systémique moyenne détiennent 26,8% des dépôts de la clientèle et reçoivent 13,0% des refinancements.

Graphique 8 : Structure des ressources (en %)



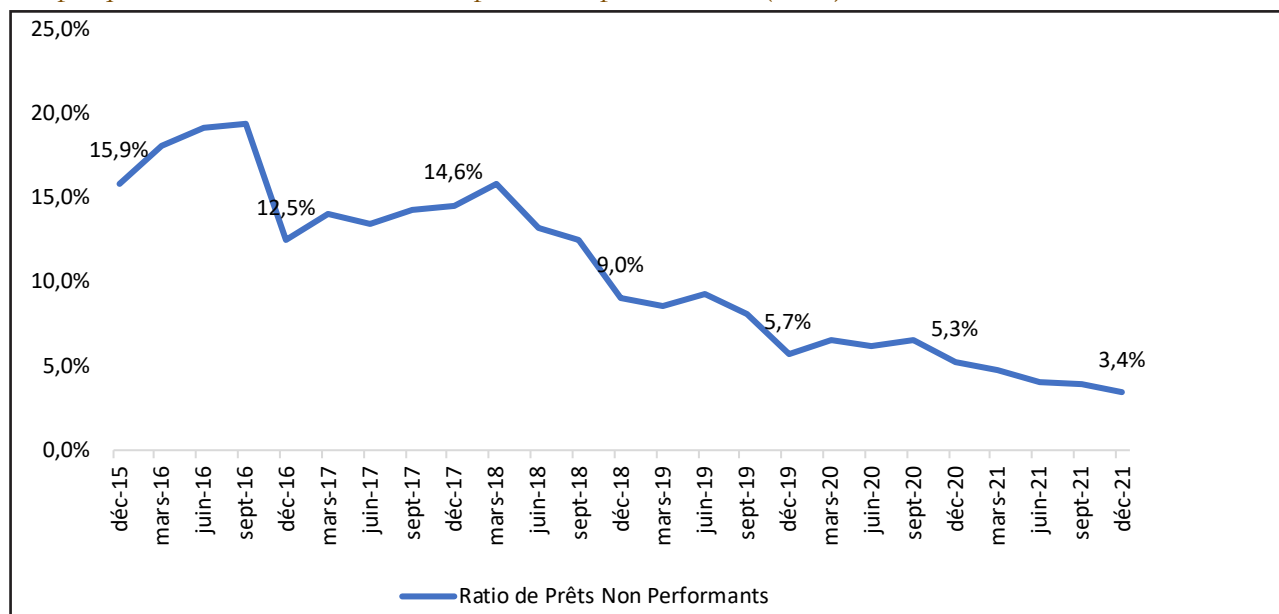
Source : BRB

2.2.2. Qualité du portefeuille crédit

La qualité du portefeuille crédit du secteur s'est améliorée à fin décembre 2021, ce qui a contribué à l'amélioration de la stabilité du système financier. Le taux de détérioration global est passé de 5,3% à fin décembre 2020 à 3,4% à fin décembre 2021. Cette amélioration est liée à la radiation des créanc-

es compromises vieilles de deux ans et plus dans les bilans des Etablissements de crédit s'élevant à 13 967,1 Mds BIF. Toutefois, les prêts non performants sans la radiation s'élèvent à 82 263,3 MBIF. Le taux de détérioration du portefeuille crédit sans radiation est de 4,1% à fin décembre 2021.

Graphique 9 : Evolution du ratio des prêts non performants (en %)



Source : BRB

A fin 2021, au sein du portefeuille non performant, les secteurs d'activités les plus prépondérants étaient le commerce, l'habitat et la santé avec respectivement 24,5%, 20,2% et 13,6%. Pour 2020, les secteurs du commerce, de l'habitat et du transport étaient les plus prépondérants au sein du portefeuille non performant avec respectivement 28,7%, 15,7% et 14,0%.

Du point de vue intra-sectoriel, les secteurs d'activité les plus performants sont le secteur des mines et carrières (0,005%), le secteur de l'industrie (1,0%) et le secteur de l'éducation (0,20%) tandis

que les moins performants sont le secteur de la santé (55,4%), le secteur du thé (66,8%), le secteur de l'artisanat (68,8) ainsi que le secteur de l'hôtellerie (26,4%). D'une année à une autre, les secteurs du tourisme (30,3%) et de l'hôtellerie (19,8%) se sont améliorés du point de vue de la performance intra sectorielle.

En comparaison avec les pays membres de la CEA, selon la norme admise dans la profession bancaire ($\leq 5\%$) quant à la qualité du portefeuille crédit, la situation du Burundi est quasi acceptable.

Tableau 10 : Evolution du taux de prêts non performants au niveau de la CEA

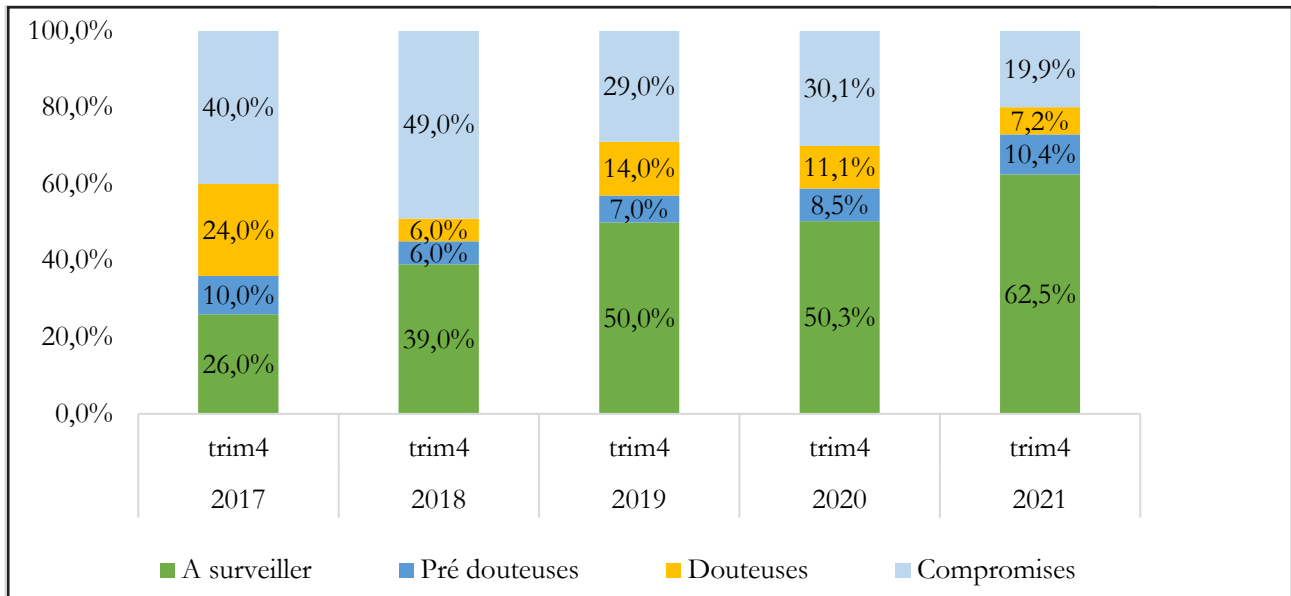
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Burundi	12,9	14,5	9,0	5,7	5,3	3,4
Kenya	9,1	10,6	9,1	10,0	14,1	13,1
Ouganda	10,5	5,6	3,3	3,8	5,3	5,3
Rwanda	7,6	7,6	5,0	4,9	4,5	4,6
Tanzanie	9,1	12,5	6,9	9,8	9,4	8,4
Sud Soudan	n.d.	48,0	4,1	2,1	3,1	3,1

Source : Tableau de bord d'évaluation des risques des pays de la CEA, juin 2022

L'évolution des créances à surveiller en tant qu'indicateur précurseur des dégradations futures du portefeuille crédit, est restée élevée d'une année à l'autre, s'établissant ainsi à 61,8%. Ainsi, pour

faire face à cette dégradation du portefeuille, les banques ont constitué des provisions avec un taux de provisionnement de 54,2 %.

Graphique 10: Structure des créances impayées au Burundi (en %)

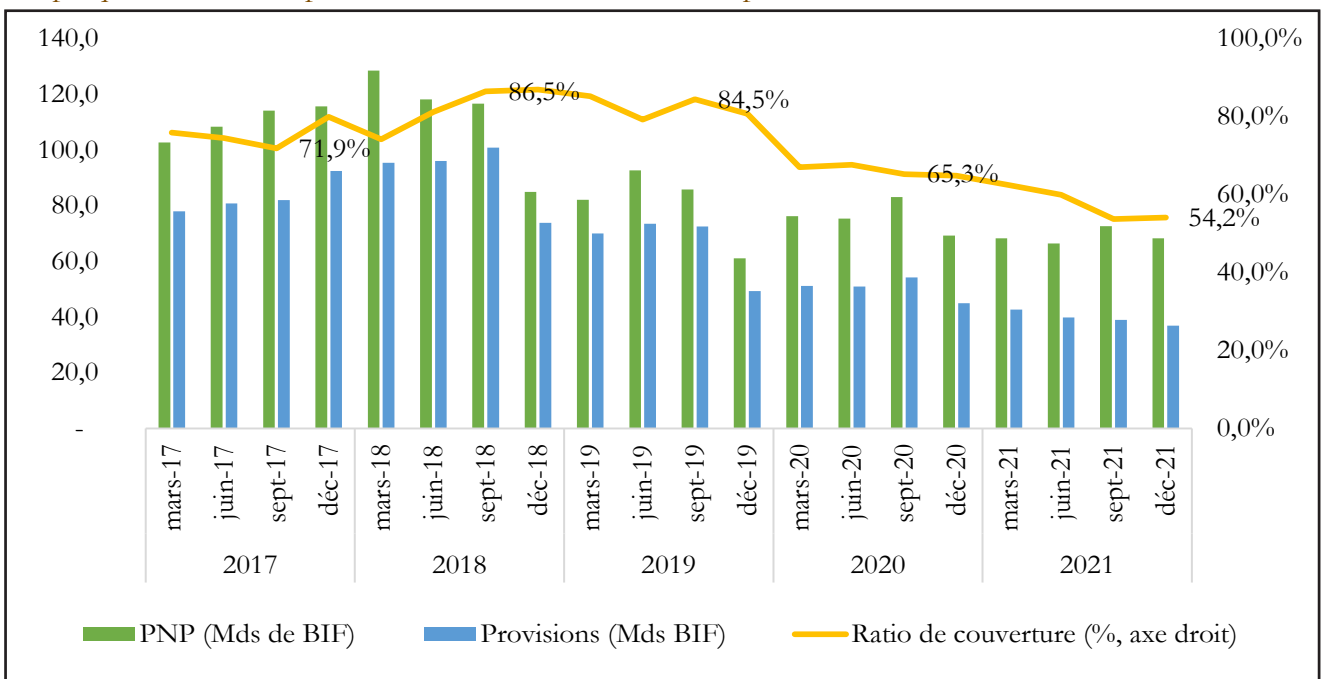


Source : BRB

Le taux de provisionnement des prêts non performants a légèrement baissé passant de 64,9% en 2020 à 54,2% en 2021. D'une année à l'autre, le montant des prêts non performants a diminué,

passant de 69,4 Mds de BIF en 2020 à 68,3 Mds de BIF en 2021. Ainsi, les provisions constituées pour les prêts non performants sont de 37,0 Mds de BIF en 2021 contre à 45,0 Mds de BIF en 2020.

Graphique 11 : Taux de provisionnement des créances non performantes



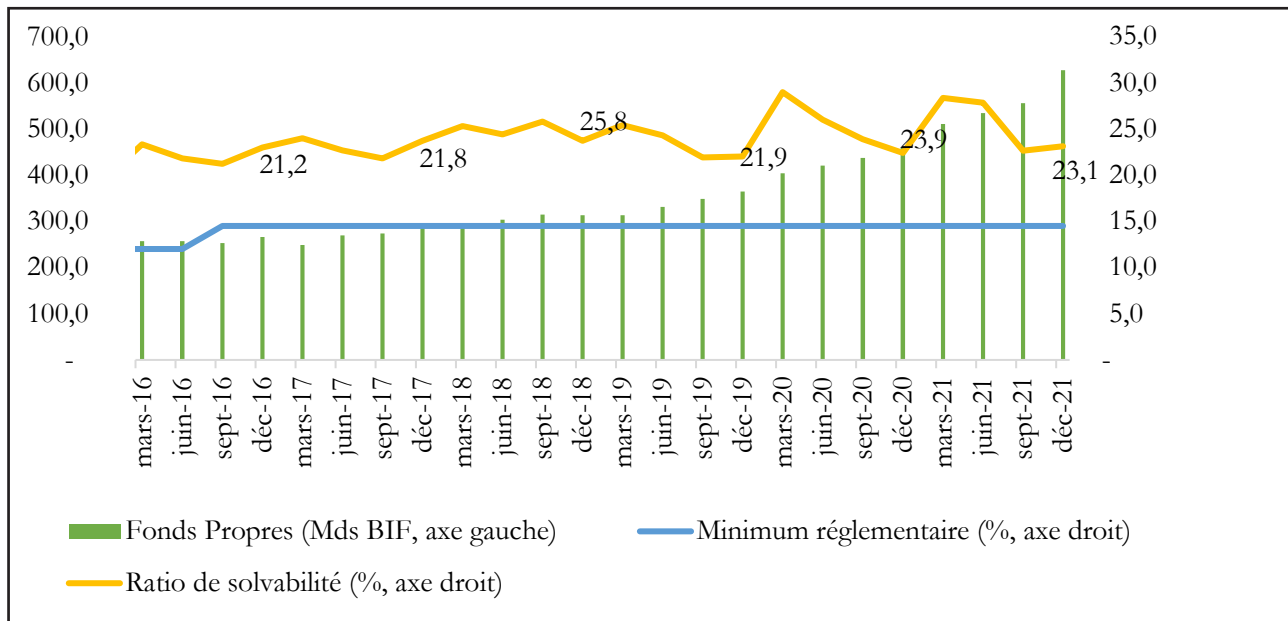
Source : BRB

2.2.3. Adéquation des Fonds propres

En 2021, le secteur bancaire disposait de fonds propres suffisants comparés à la norme réglementaire. Ils ont augmenté de 29,1%, pour s'établir à 594 578,7 MBIF à fin décembre 2021 contre 460 427,1 MBIF à fin décembre 2020. Cette amélioration a

été due à l'incorporation d'une partie du résultat dans les fonds propres. Les ratios de solvabilité de base et globale se sont légèrement améliorés, passant respectivement de 20,8 et 22,4% à fin décembre 2020 à 21,5 et 23,0% à fin décembre 2021. De même, le ratio de levier s'est établi à 11,3% contre 11,0% étant donné la norme minimale de 5,0%.

Graphique 12 : Adéquation des fonds propres



Source : BRB

2.2.4. Liquidité

A fin 2021, le ratio de liquidité globale à court terme s'est détérioré, passant de 210,4 à 187,5%. Bien qu'il ait reculé, ce ratio est demeuré au-dessus de la norme réglementaire minimale de 100%. La conformité globale du secteur bancaire au ratio de liquidité renferme quelques disparités.

En effet, du point de vue de la liquidité en monnaie locale, deux banques ne sont pas conformes tandis que du point de vue de la liquidité en monnaie étrangère, une banque d'importance systémique n'est pas conforme.

Tableau 11 : Evolution du ratio de liquidité

	T4 2014	T4 2015	T4 2016	T4 2017	T4 2018	T4 2019	T4 2020	T4 2021
Ratio de Liquidité BIF (en %)	35,4	38,0	55,0	58,3	225,5	226,1	213,5	192,8
Ratio de Liquidité devises (en %)	84,9	122,0	128,0	113,5	138,9	133,4	172,4	135,5
Ratio de Liquidité global (en %)	52,0	53,0	64,0	64,2	218,5	220,0	210,4	187,5
Norme (en %)	≥20	≥20	≥20	≥20	≥100	≥100	≥100	≥100

Source : BRB

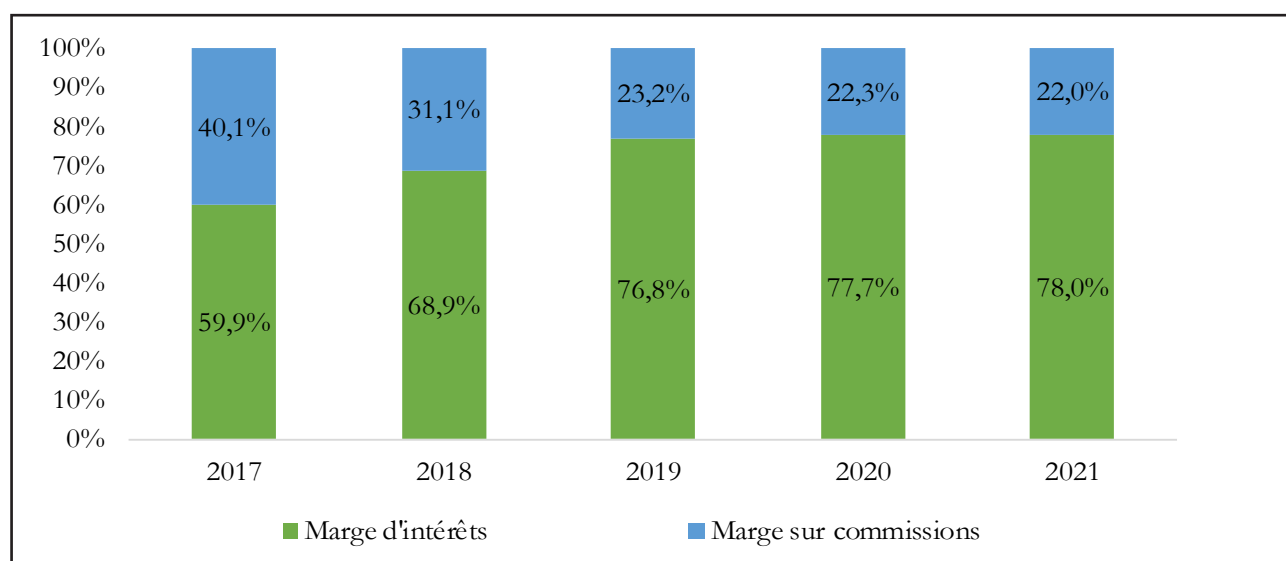
2.2.5. Risque de marché

Le marché financier burundais n'est pas suffisamment développé car le système financier est quasiment dominé par le secteur bancaire qui, est faiblement interconnecté avec les marchés internationaux. Le marché secondaire est encore embryonnaire et les actifs financiers y échangés atteignent souvent leur maturité, ce qui fait qu'ils ne sont pas soumis à d'éventuelles variations des prix.

2.2.6. Rentabilité du secteur bancaire

A fin 2021, le secteur bancaire est demeuré rentable. Le produit net bancaire a augmenté de 12,8%, passant de 293 546,0 à 331 106,3 MBIF. Comparé à l'année 2020, le résultat net des établissements de crédit a augmenté de 18,1% passant de 141 069,1 à 166 615,3 MBIF à fin 2021.

Graphique 13 : Répartition du Produit Net Bancaire (en %)

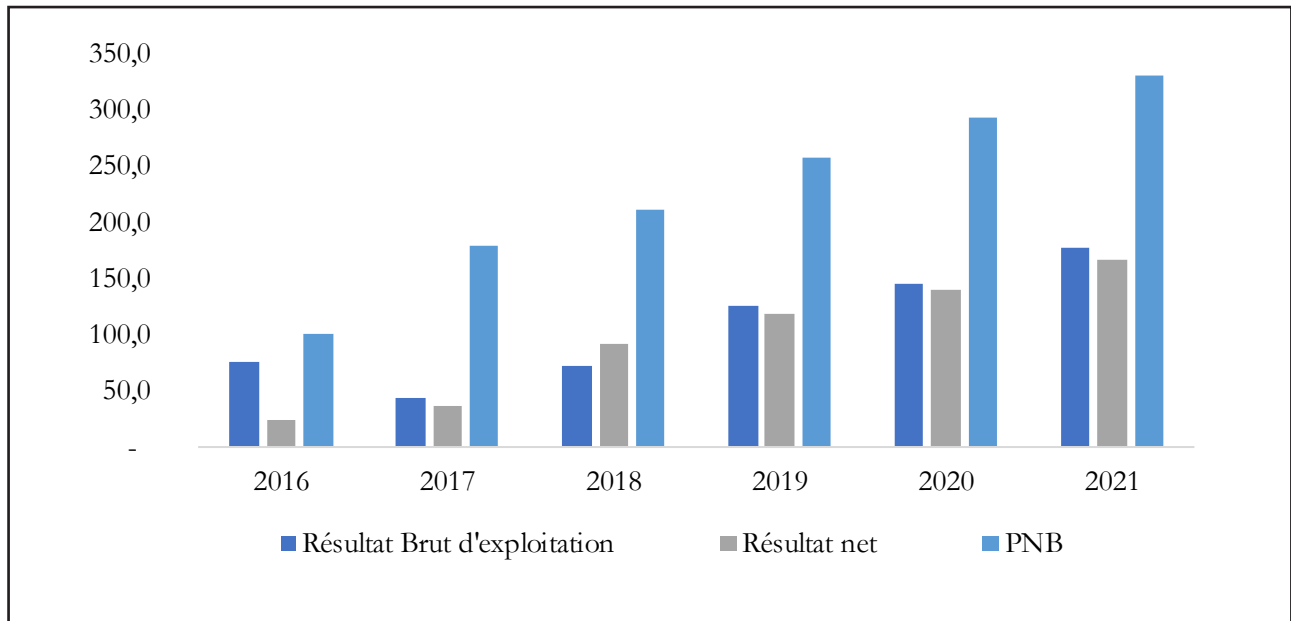


Source : BRB

Le résultat généré par les banques est issu des opérations avec les banques et assimilés, des opérations avec la clientèle, des opérations sur instruments financiers, des commissions sur prestations de service, des activités accessoires à l'activité bancaire, des activités d'exploitation, du risque de crédit et des actifs immobilisés.

La rentabilité globale du secteur provient essentiellement des opérations de placement dans les titres du Trésor et de celles avec la clientèle. Il est tiré par six banques. La rentabilité des actifs s'est établie à 3,4% et celle des fonds propres à 28,0%

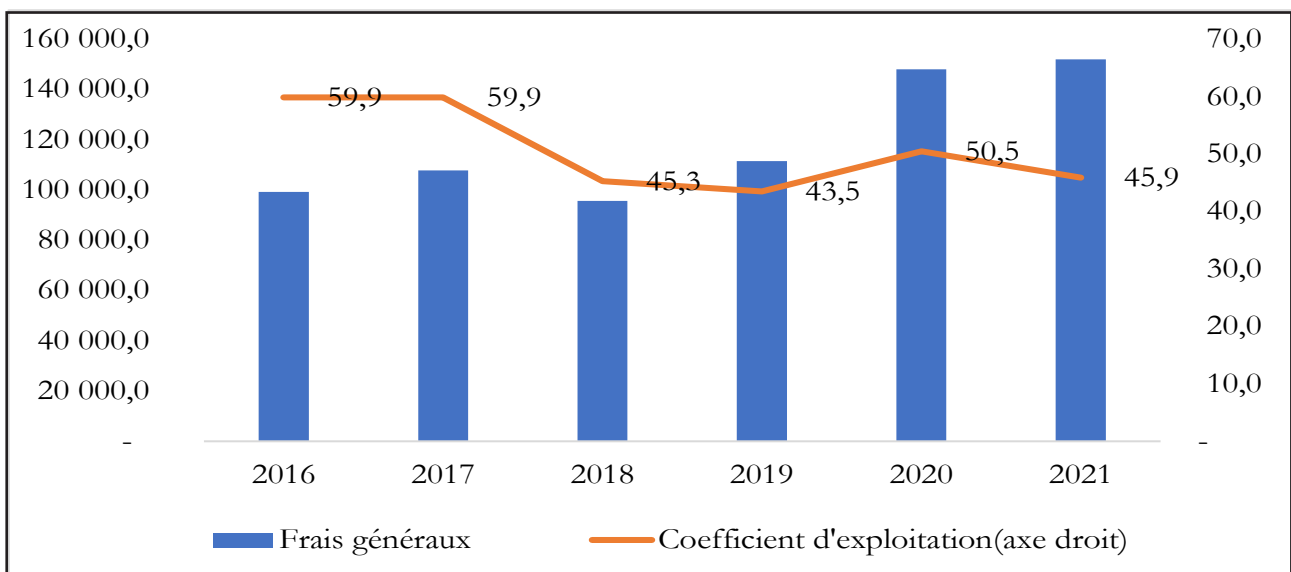
Graphique 14 : Soldes Intermédiaires de Gestion (en Mds de BIF)



Source : BRB

A fin 2021, les frais généraux ont augmenté de 2,7%, tandis que le produit net bancaire a augmenté de 12,8%, en revanche, le coefficient d'exploitation a diminué de 5%.

Graphique 15 : Frais généraux (MBIF) et Coefficient d'exploitation (%)



Source : BRB

2.2.7. Tests de résistance

L'évaluation de la résilience d'un système financier fait partie du processus de gestion du risque. En effet, après une évaluation de la solidité du système bancaire selon la réglementation en vigueur, il est d'usage d'évaluer sa résilience sous des condi-

tions adverses hypothétiques. On distingue deux grandes catégories de tests de résistance. Les tests microprudentiels évaluant la résistance de chaque institution de manière isolée et les tests macroprudentiels qui évaluent la résistance de l'ensemble du système financier permettant ainsi de capturer l'impact des risques systémiques préalablement

identifiés. Les premiers peuvent être conduits de façon ascendante (par les banques en interne) ou de façon descendante (par le régulateur).

Du point de vue microprudentiel, le test de résistance a été conduit pour évaluer la résilience de 14 établissements de crédit burundais au risque de crédit et au risque de liquidité sur base de leurs états financiers à fin décembre 2021.

Sur le risque de crédit, 4 types de chocs ont été simulés. Il s'agit du choc de sous-provisionnement, du choc d'augmentation proportionnel des prêts non performants, du choc de dégradation sectoriel ainsi que du choc de dégradation des grands débiteurs.

Le choc de sous-provisionnement a été appréhendé en deux scénarii. Le premier scénario dit de référence évalue si le provisionnement existant est conforme à la réglementation en vigueur considérant une décote de 10% sur les garanties déductibles. Le second scénario dit sévère suppose un niveau de provisionnement plus élevé (1.5 fois plus que l'existant) et une décote de 75% des garanties déductibles. Douze établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu du premier scénario tandis que onze établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu du second scénario.

Le choc d'augmentation proportionnel des prêts non performants a été appréhendé en deux scénarii. Le premier scénario dit de référence évalue si le provisionnement supplémentaire en cas de migration de 25 % des prêts performants vers les prêts non performant produirait un impact négatif acceptable ou non. Le second scénario dit sévère évalue si le provisionnement supplémentaire en cas de migration de 50 % des prêts performants vers les prêts non performant produirait un impact

négatif acceptable ou non. Douze établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ces tests.

Le choc de dégradation sectoriel a été appréhendé en deux scénarii. Le premier scénario dit de référence évalue si le provisionnement supplémentaire en cas de migration de 20 % des prêts performants vers les prêts non performant dans chaque secteur d'activité et un provisionnement de nouveaux prêts non performant à hauteur de 25%. Onze établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test. Le second scénario dit sévère évalue si le provisionnement supplémentaire en cas de migration de 30 % des prêts performants vers les prêts non performant dans chaque secteur d'activité et un provisionnement de nouveaux prêts non performant à hauteur de 25%. Dix établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test.

Le choc de dégradation des grands débiteurs¹⁵ a été appréhendé en trois scénarii. Le premier scénario dit de référence évalue la résilience des établissements de crédit au provisionnement supplémentaire de 100% en cas de défaillance du plus grand débiteur. Dix établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test. Le second scénario dit sévère évalue la résilience des établissements de crédit au provisionnement supplémentaire de 100% en cas de défaillance des trois plus grands débiteurs. Sept établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test. Le troisième scénario dit très sévère évalue la résilience des établissements de crédit au provisionnement supplémentaire de 100% en cas de défaillance des cinq plus grands débiteurs. Sept établissements de crédit restent suffisamment capitalisés à l'issu de ce test.

¹⁵ Les prêts au gouvernement du Burundi n'ont pas été pris en compte.

Ce risque est largement lié au niveau de concentration du portefeuille de chaque établissement de crédit. Sa mitigation implique le suivi du risque de défaut des grands débiteurs du secteur bancaire burundais.

Sur le risque de liquidité, il a été simulé un retrait soutenu pendant 5 jours consécutifs à hauteur de :

- 15% par jour pour les dépôts courants en monnaie locale ;
- 10% par jour pour les dépôts courants en monnaie étrangère ;
- 3% par jour pour les dépôts à terme en monnaie locale ;
- 1% par jour pour les dépôts à terme en monnaie étrangère.

Les résultats sont tels qu'à partir du deuxième jour, une banque n'est pas résiliente tandis qu'au troisième jour deux banques supplémentaires ne sont pas résilientes.

Du point de vue macroprudentiel, le test de résistance a été conduit pour évaluer la résilience des établissements de crédit burundais au risque d'avènement des risques systémiques identifiés au premier chapitre.

Le calibrage hypothétique des risques systémiques a été porté au double ou moitié (selon le sens du risque) de la moyenne observée de 2015 à 2021. L'impact est mesuré quant à la réaction de la qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire à l'occurrence simulée de chacun de ces risques pris isolément ainsi que l'impact y relatif quant à la solvabilité du secteur bancaire. Les résultats sont tels que la solvabilité du secteur bancaire est vulnérable à la baisse des rendements issus de produits de base exportés et ainsi qu'à l'affaiblissement du niveau de l'activité économique nationale.

2.3. Secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance participe dans la fourniture des services financiers aux personnes à faible revenu et est considéré comme un outil essentiel pour faciliter l'inclusion financière. Ainsi, la microfinance est devenue un dispositif à la mode sur les marchés du crédit en tant qu'instrument de développement socioéconomique.

2.3.1. Structure du secteur de la Microfinance

Au Burundi, les institutions exerçant les activités de microfinance sont réparties en 4 catégories, à savoir :

Première catégorie : les Entreprises de microfinance, les Sociétés coopératives financières et autres types d'institutions de microfinance ayant la forme juridique de société anonyme, de société publique ou de société mixte qui effectuent les opérations de collecte et d'octroi de crédits et qui offrent accessoirement d'autres services financiers au profit de leurs clientèles ;

Deuxième catégorie : les Fonds de financement et/ou de garantie exerçant les activités de microfinance, les Programmes de microcrédit affiliés aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) qui octroient des crédits mais qui ne sont pas autorisées à collecter les dépôts du public ;

Troisième catégorie : les Coopératives d'Épargne et de Crédit ayant la forme juridique de Société Coopérative qui exécutent les opérations de collecte des dépôts de leurs membres et leur consentent des crédits et accessoirement d'autres services financiers ;

Quatrième catégorie : les Groupements Financiers Communautaires de type sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs, associations villageoises d'épargne et de crédit qui collectent les cotisations de leurs membres et leur octroient des crédits selon l'approche convenue.

En ce qui concerne la 4ème catégorie, l'exercice des activités de cette dernière ne requiert pas l'agrément mais un simple enregistrement auprès de la BRB.

A fin 2021, le secteur de la Microfinance burundais comptait 20 coopératives d'épargne et 22 Entreprises de microfinance, auxquelles s'ajoutent 33 groupements financiers communautaires.

Les Coopératives d'épargne et Entreprises de microfinance totalisent, pour améliorer l'accès aux produits et services financiers, le nombre de points de service (sièges, agences et guichets) autorisés par la BRB de 387 en 2021 contre 348 en 2020.

Quatre coopératives dominent le marché du secteur, elles regroupent à elles seules 78,2% des actifs, 78,7% des crédits, 75,3% des dépôts et 78,1% des fonds propres du secteur. En 2021, le total actif des IMFs était de 757 788,1 contre 600 599,4 MBIF en 2020, soit une augmentation de 26,2% en liaison avec l'accroissement du montant alloué au financement de l'économie jusqu'à 25,9% d'une année à l'autre.

Tableau 12 : Concentration des Actifs des IMFs en MBIF

	2017	2018	2019	2020	2021
Coopératives	247 595,3	299 206,8	391 580,7	511 123,7	632 641,3
Entreprises de microfinance	40 624,5	50 311,7	64 902,3	89 475,6	125 146,8
Total Actif	288 219,7	349 518,5	456 482,9	600 599,4	757 788,1
Part des Coopératives	85,9	85,6	85,8	85,1	83,5
Part des entreprises de microfinance	14,1	14,4	14,2	14,9	16,5

Source : BRB

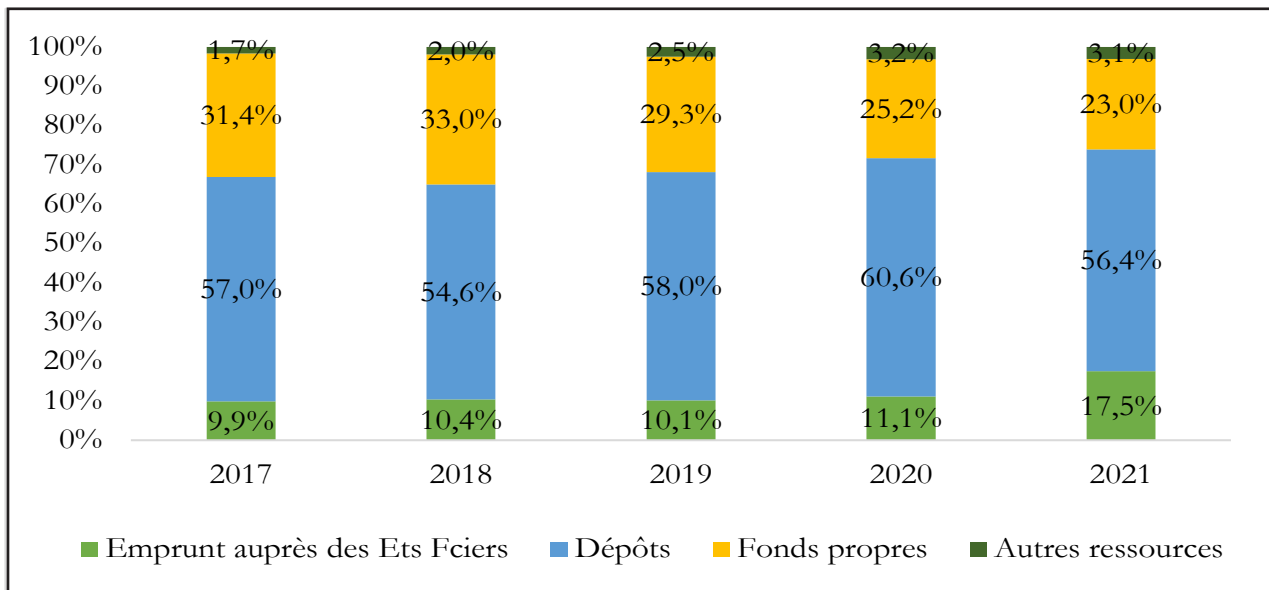
L'actif des IMFs est fortement concentré dans les coopératives (3ème catégorie) avec 83,5% du total actifs tandis que les entreprises de microfinance (1ère catégorie) occupent 16,5%.

2.3.2. Ressources du secteur de la Microfinance

Les IMFs trouvent les ressources dans des dépôts, des emprunts, des fonds propres et des opérations diverses. Les ressources des IMFs ont augmenté

de 26,2% s'établissant à 757 788,1MBIF en 2021 contre 600 599,4 MBIF en 2020. Cette évolution est essentiellement liée à l'accroissement des dépôts de 17,4%, se fixant à 427 074,4 contre 363 843,7 MBIF en 2020. Les ressources ont également évolué suite à l'augmentation des emprunts auprès du secteur bancaire à 99,3%, s'élevant à 132 966,5 MBIF contre 66 700,0 MBIF en 2020. A fin décembre 2021, les Fonds propres ont augmenté de 15,4% se fixant à 174 350,4 contre 151 092,8 MBIF en fin décembre 2020.

Graphique 16 : Répartition des ressources des IMF's en MBIF



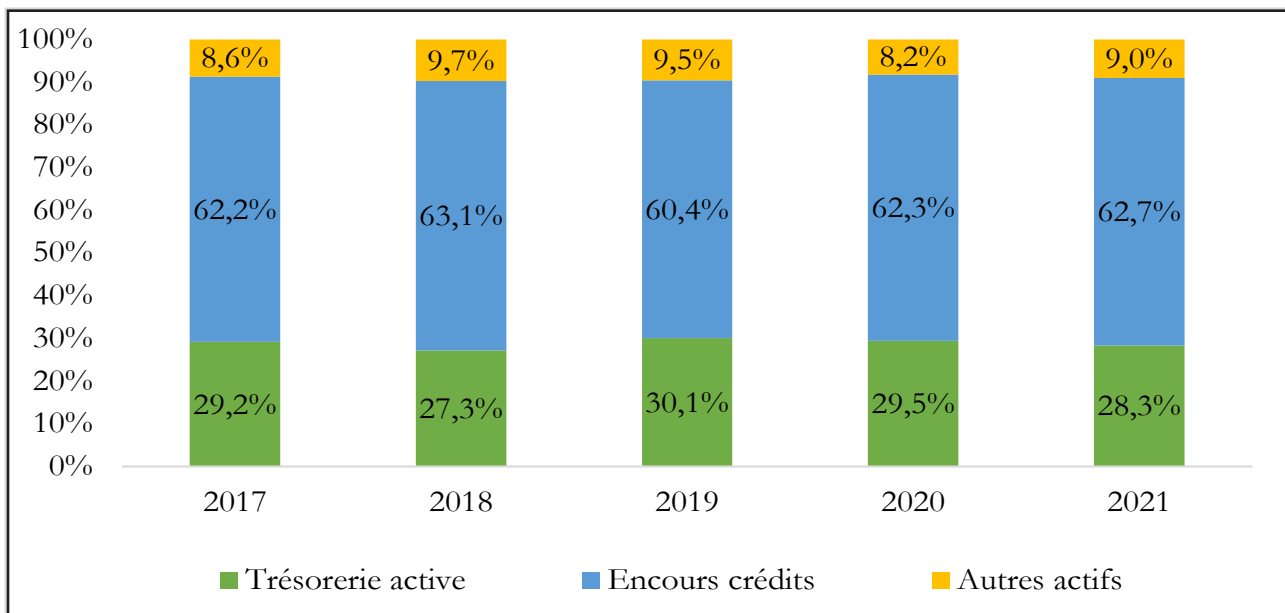
Source : BRB

2.3.3. Emplois du secteur de la Microfinance

L'encours crédit brut des IMF's a atteint 475 275,4 en 2021 contre 374 151,6 MBIF en 2020, soit une augmentation de 27,0%.

Cependant, la part des crédits dans le total des emplois des IMF's a augmenté de 0,4 p.pc, passant de 62,3% en 2020 à 62,7% en 2021.

Graphique 17 : Evolution des emplois des IMF's en MBIF



Source : BRB

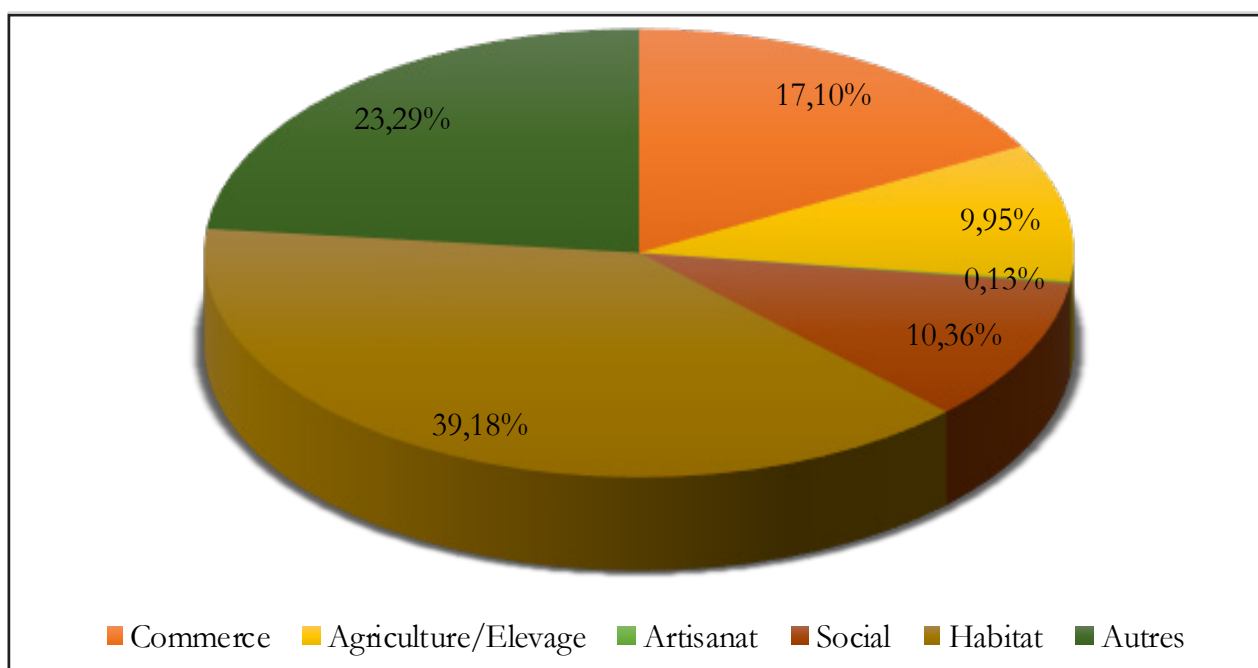
2.3.4. Structure des financements par secteur

Le secteur de l'habitat est le plus privilégié par les IMF's par rapport à d'autres secteurs avec 39,2% des crédits. Etant l'un des secteurs porteurs de la

croissance, le secteur de l'agriculture est le moins financé par les IMF's avec seulement 10,0% à fin 2021.

Le graphique ci-après donne des détails sur la répartition du crédit par secteur d'activité à fin décembre 2021.

Graphique 18 : Répartition du crédit par secteur d'activité



Source : BRB

2.3.5. Qualité du portefeuille crédit

Le taux de détérioration du portefeuille crédit a augmenté de 1.4 p.pc d'une année à l'autre, passant de 4,9% à 6,3% ; tout en restant à la limite maximale acceptable du secteur de 5%.

Tableau 13 : Qualité du portefeuille crédit

	2018	2019	2020	2021	Variation annuelle en %
Encours crédits(en MBIF)	225 468,8	283 950,6	374 151,7	474 882,2	26,9
Crédits sains	211 787,9	268 135,4	355 899,7	445 008,2	25,0
Crédits en souffrance	13 680,8	15 815,2	18 252,0	29 874,0	63,7
Provisions	5 042,8	8 194,6	8 413,9	11 917,7	41,6
Encours crédits net	220 426,0	275 755,9	365 737,8	462 964,5	26,6
Encours crédits brut	225 468,8	283 950,6	374 151,7	474 882,2	26,9
Taux de provisionnement	36,9%	51,8%	46,1%	39,9%	
Taux de détérioration	6,1%	5,6%	4,9%	6,3%	

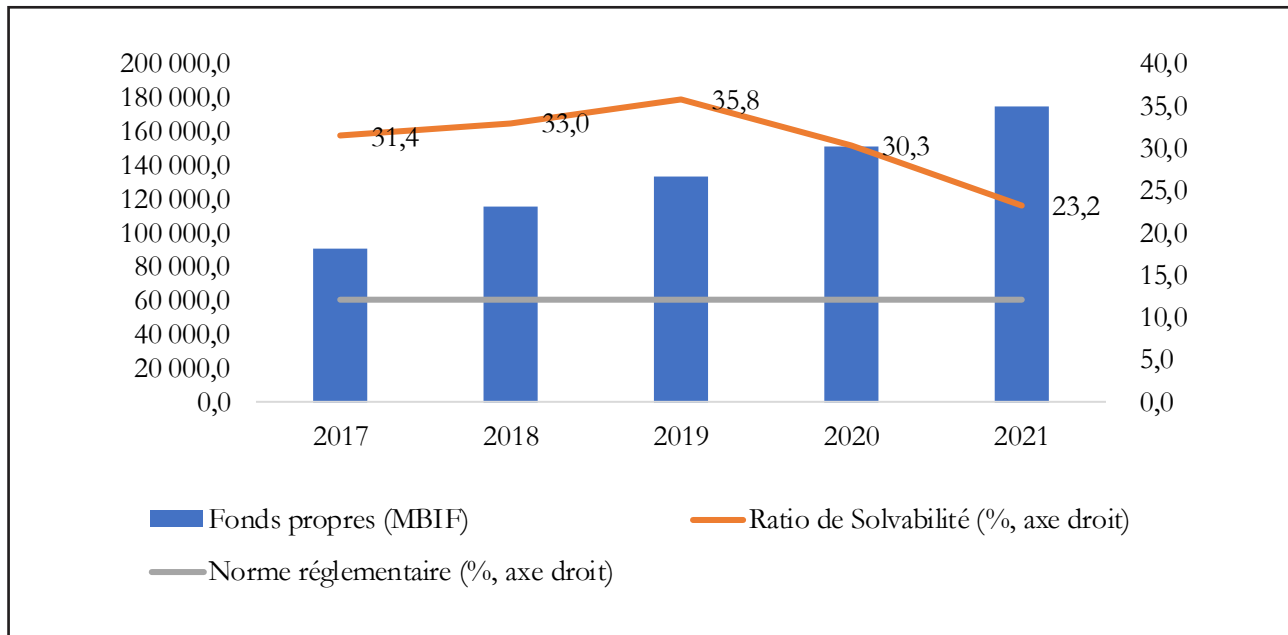
Source : BRB

2.3.6. Adéquation des fonds propres du secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance reste suffisamment capitalisé et les fonds propres augmentent d'une année à l'autre, passant de 151 092,8 MBIF en 2020 à 174 350,4 MBIF en 2021, soit une progres-

sion de 15,4%. Par contre, le ratio de solvabilité globale du secteur a reculé de 7,1 p.pc, se fixant à 23,2% contre 30,3% en 2020, mais, restant supérieur à la norme réglementaire de 12%. Toutefois, ce ratio renferme des disparités car certaines IMFs doivent renforcer leurs fonds propres.

Graphique 19 : Evolution des fonds propres



Source : BRB

2.3.7. Liquidité du secteur de la Microfinance

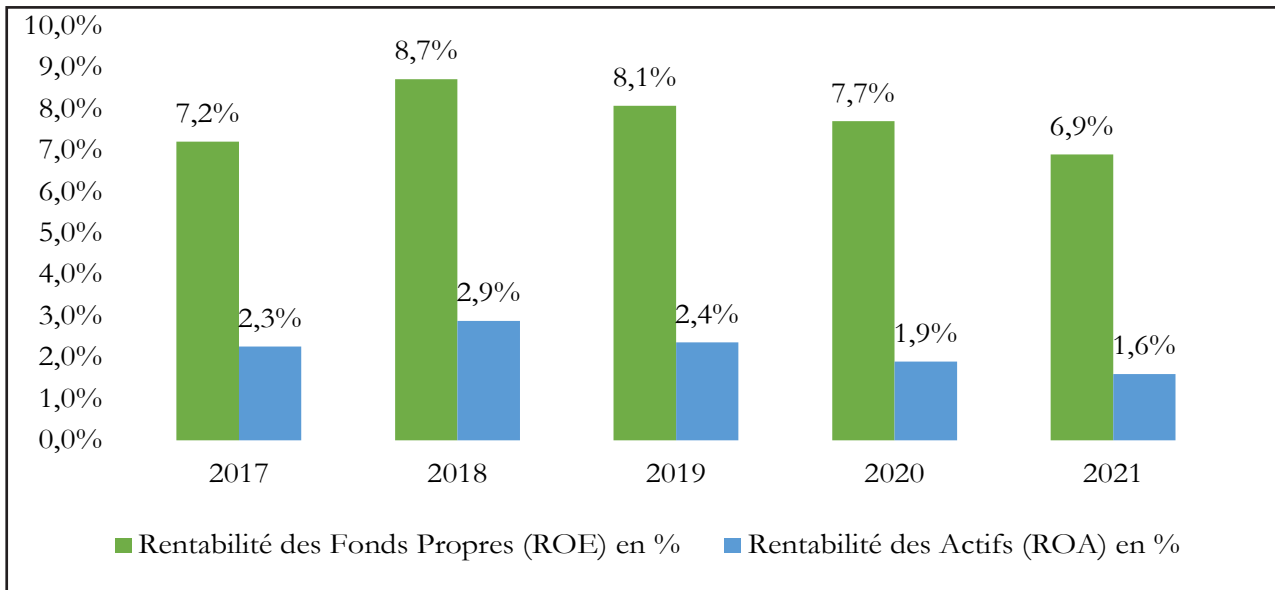
A fin 2021, le secteur de la microfinance était suffisamment liquide à hauteur de 39,8%, pour la norme réglementaire minimale de 20%. Toutefois, certaines IMFs demeurent en dessous de cette norme. Le ratio crédit sur dépôts est de 111,3%, effectivement au-delà de la norme maximale acceptable de 100%, en rapport avec les emprunts contractés auprès du secteur bancaire.

2.3.8. Rentabilité du secteur de la Microfinance

Le secteur de la microfinance est demeuré rentable à fin 2021. Le Produit Net Bancaire a augmenté de 17,8%, passant de 46.491,7 à 54.775,4 MBIF. Le résultat net du secteur a varié de 4,6% en comparant à l'année 2020, passant de 11.563,4 à 12.095,4 MBIF de 2020 à 2021. Néanmoins, ce résultat est largement concentré dans 4 IMFs qui détiennent 86,7% du résultat net du secteur.

La rentabilité des fonds propres (ROE) a reculé de 0,8 p.pc, s'établissant à 6,9 contre 7,7% en 2020. De même, la rentabilité des actifs (ROA) s'est établi à 1,6% en 2021 contre 1,9% en 2020.

Graphique 20 : Evolution des indicateurs de rentabilité des IMF's



Source : BRB

2.3.9. Exposition envers le secteur bancaire

Les opérations des IMF's avec le secteur bancaire sont principalement centrées sur les placements des excédents de trésorerie ainsi que sur les emprunts. Les placements effectués sont identifiés à travers les dépôts à terme avec 82.268,4 MBIF en 2021, soit 10,8% du total actifs tandis que les emprunts sont de 132.966,5 MBIF en 2021, soit 17,5% du total passif.

2.3.10. Principaux risques des IMF's

Les principaux risques liés aux activités des IMF's portent, notamment, sur la solvabilité et la liquidité. Aussi, le contexte des insuffisances en termes d'organisation et de gestion persistent, en l'occurrence le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

2.3.10.1. Risque opérationnel

La plupart des IMF's ne disposent pas d'un Système d'Information et de Gestion performant tandis que d'autres traitent encore leurs données manuellement. En outre, les IMF's éprouvent des difficultés dans la gestion des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière conformément aux délais et canevas fixés par la BRB. Au niveau du contrôle interne, les principaux constats relevés lors des différentes missions de contrôles des IMF's sont notamment :

- des problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Information et de Gestion entre le siège des IMF's et leurs agences et guichets ;
- le manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, etc.) ;
- l'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques ;
- le taux élevé de détérioration du portefeuille crédit ;
- l'absence d'espace suffisamment sécurisé pour le chargement et déchargement de fonds dans les agences ;
- le non-respect de certains ratios prudentiels.

2.3.10.2. Risque de gouvernance

La gouvernance des IMF's demeure entachée d'un certain nombre d'insuffisances dont les principales sont entre autres :

- l'irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;
- l'immixtion des organes délibérant dont le Président du Conseil d'Administration, dans la gestion quotidienne des IMF's;
- la non appropriation des textes organiques et réglementaires par les membres des organes de gestion des institutions ;
- la non-implication du Conseil d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit;
- la faible mise en application des recommandations antérieures; et
- le faible niveau de communication entre les membres des Conseils d'Administration.

2.4. Secteur de l'assurance

Le secteur des assurances constitue l'une des composantes du système financier burundais, et occupe 4,2% en termes d'actifs, et les activités du secteur ne cessent de s'étendre par l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs. Il joue un rôle indispensable dans la protection contre les risques vies et corporels des assurés.

2.4.1. Structure du secteur de l'assurance

Le secteur des assurances renferme les branches de l'assurance vie et celle de l'assurance non vie. Les compagnies d'assurance sont au nombre de seize (16) compagnies dont six (6) spécialisées dans l'assurance vie et dix (10) orientées dans l'assurance non vie. A celles-là, s'ajoute une société d'assurances composites. Les compagnies de courtage en assurance sont au nombre de 32.

Le taux de pénétration indique dans quelle mesure le secteur de l'assurance contribue à l'économie nationale. Il est obtenu par le rapport en pourcentage entre le total des primes d'assurance perçues dans un pays donné et son PIB. Comparé à l'année 2020, le ratio de pénétration du secteur de l'assurance burundais s'est accru de 0,08 p.pc en 2021, s'établissant à 1,01% contre 0,93% en 2020. Ce taux reste faible comparé à la moyenne africaine de 3,0%.

La notion de densité de l'assurance est le calcul du volume de primes par habitant dans un pays donné. Elle indique combien chaque habitant dépense en moyenne en assurance. La densité de l'assurance est souvent exprimée en dollars mais, dans le cas présent, elle a été exprimée en BIF. Elle a augmenté de 18,9%, passant de 5 053,3 BIF en 2020 à 6006,0 en 2021.

Tableau 14 : Taux de pénétration et densité d'assurance

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB (en Mds BIF)	4417,9	4938,2	5702,1	5914,4	6216,9	6655,6	7506,4
Chiffre d'affaires (Mds BIF)	36,9	36,9	40,6	46,4	54,3	62,2	75,5
Taux de pénétration (%)	0,84	0,75	0,71	0,78	0,87	0,93	1,01
Densité d'assurance (BIF)	3756,8	3651,5	3532,8	3933,1	4527,8	5053,3	6006,0

Source : ARCA

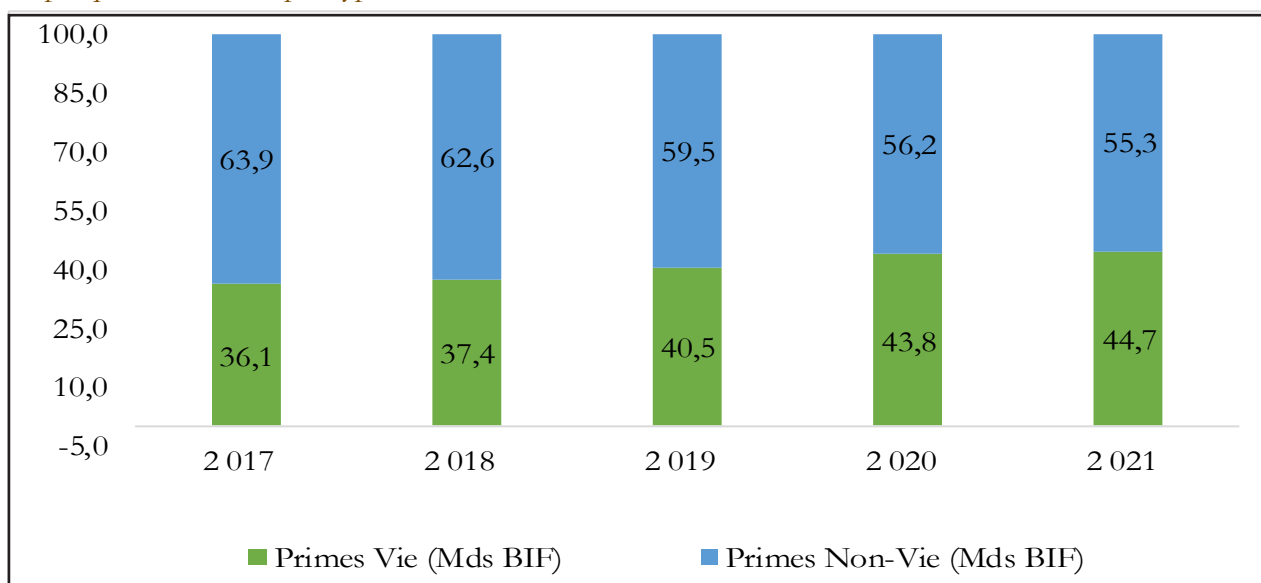
2.4.2. Performances du secteur de l'assurance

L'actif du secteur de l'assurance a augmenté de 9,8% en 2021, atteignant 248 803,9 MBIF contre 226 5267,0 MBIF en 2020. L'assurance vie est en phase de croissance bien que son activité demeure faible par rapport à l'assurance non vie.

2.4.2.1. Evolution des primes des assurances

En glissement annuel, les primes perçues par les compagnies d'assurance se sont accrues de 21,5% en 2021, s'établissant à 75 524,8 contre 62 155,0 MBIF en 2021. L'assurance non vie est en phase de croissance, les primes ont atteint 44,7% dans la branche vie contre 55,3% dans la branche non vie.

Graphique 21 : Primes par type d'assurance



Source : ARCA

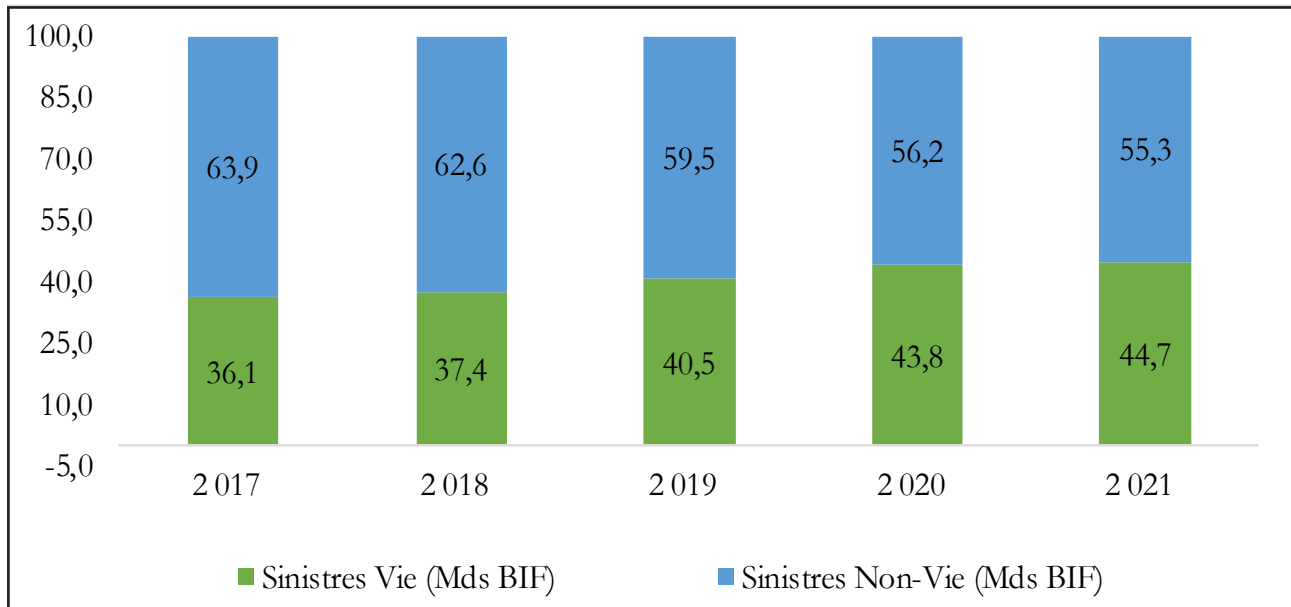
2.4.2.2. Evolution des sinistres

Les dépenses du secteur liées à la couverture des sinistres ont baissé de 2,9% en 2021, s'établissant à 30 403,7 contre 31 323,5 MBIF en 2020. Elles sont réparties entre les branches vie (38,3%) et non vie (61,7%). Les sinistres dans la branche vie ont reculé de 5,7%, passant de 12 342,5 en 2020 à 11 639,9 MBIF en 2021.

De même, ils ont baissé de 1,1% en assurance non vie variant de 18 980,9 à 18 763,8 MBIF. Le taux de sinistralité¹⁶ dans la branche vie a reculé de 10,9 p.pc en 2021, s'établissant à 34,5% en 2021 contre 45,4% en 2020, tandis que celui de la branche non vie a reculé de 9,4 p.pc, se fixant à 44,9% contre 54,3% l'année précédente.

¹⁶ Le taux de sinistralité est le rapport entre les sinistres et les primes perçues

Graphique 22 : Sinistres du secteur

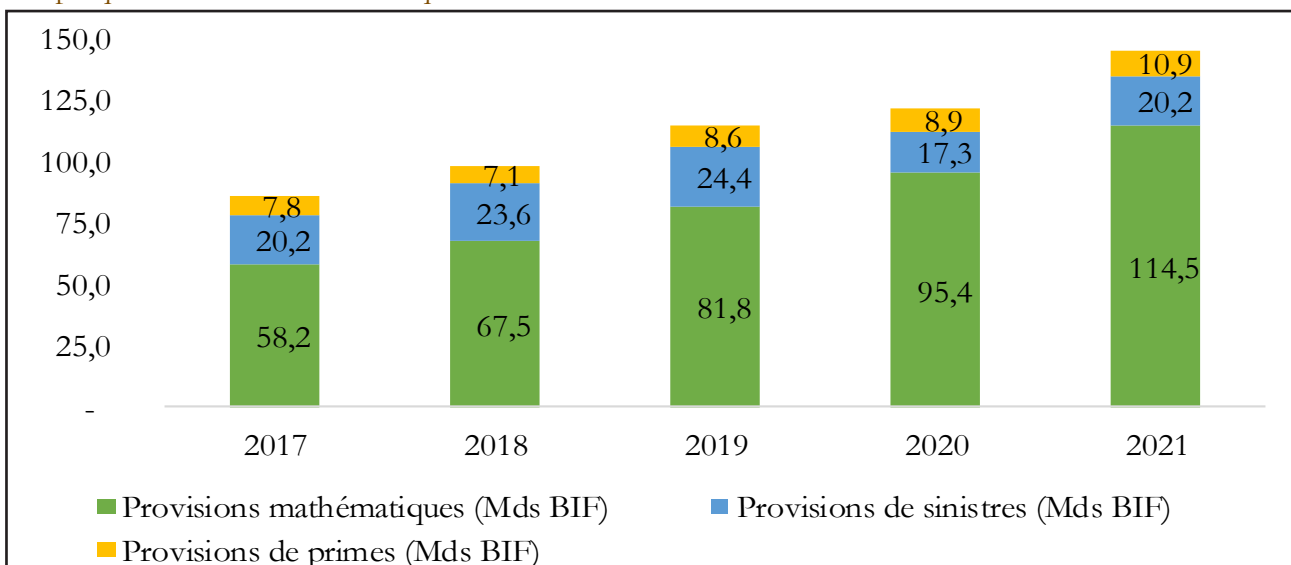


Source : ARCA

Les provisions techniques ont augmenté de 19,8% en glissement annuel, passant de 121 634,3 MBIF à fin 2020 à 145 706,2 Mds BIF à fin 2021, suite

à la hausse à la fois, des provisions pour primes (22,1%), des provisions mathématiques (20,1%) et des provisions de sinistres (16,9%).

Graphique 23 : Provisions techniques des assurances



Source : ARCA

2.4.2.3. Rentabilité du secteur de l'assurance

Le résultat net du secteur de l'assurance a augmenté de 70,2% à fin 2021, atteignant 8.901,6 MBIF contre 5.228,9 MBIF à fin 2020. Le rendement des

actifs (ROA) et celui des fonds propres (ROE) se sont accrus respectivement de 2,3 et 7,6% à fin 2020 à 3,6 et 13,2% à fin 2021.

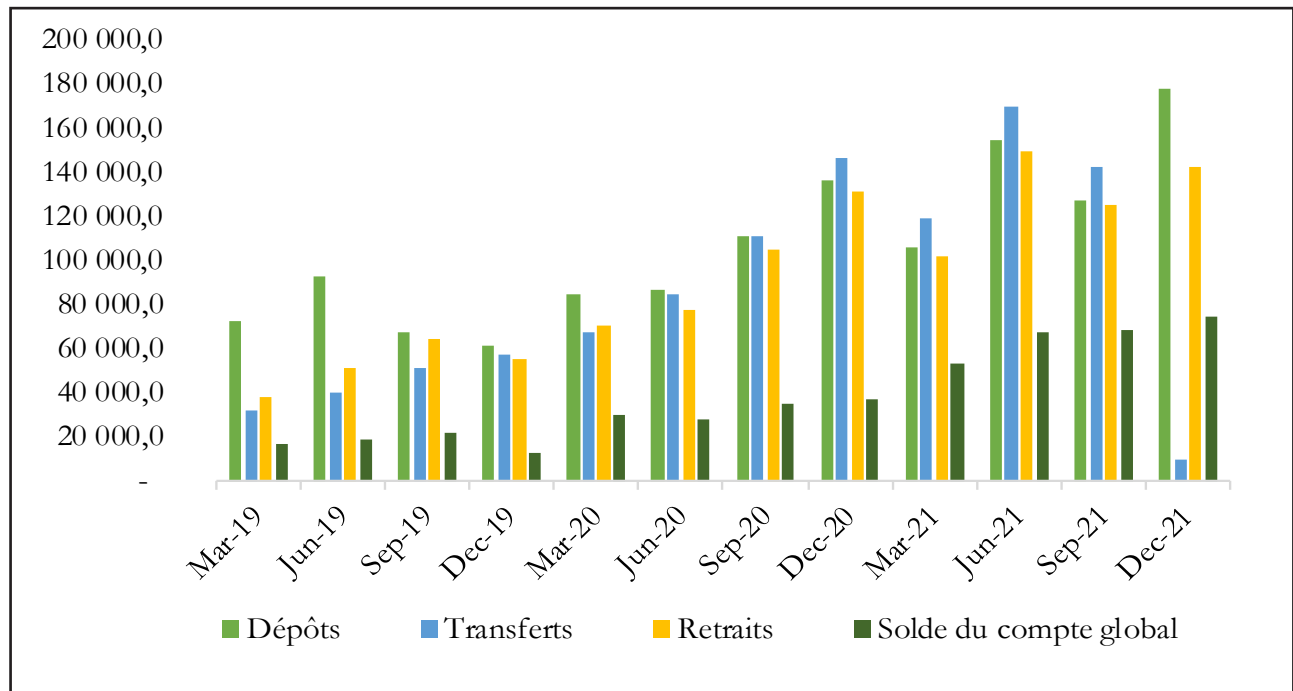
2.5. Services financiers numériques

En 2021, les services financiers numériques ont été assurés par onze institutions dont trois établissements de paiement de monnaie électronique, cinq banques commerciales et trois institutions de microfinance offrant des services bancaires mobiles.

Le marché burundais de la monnaie électronique continue de croître sensiblement.

Au terme de l'année 2021, le réseau de distribution des services financiers numériques était composé de 2 094 agents principaux et 143 857 agents secondaires.

Graphique 24 : Evolution des transactions effectuées par les établissements de paiement



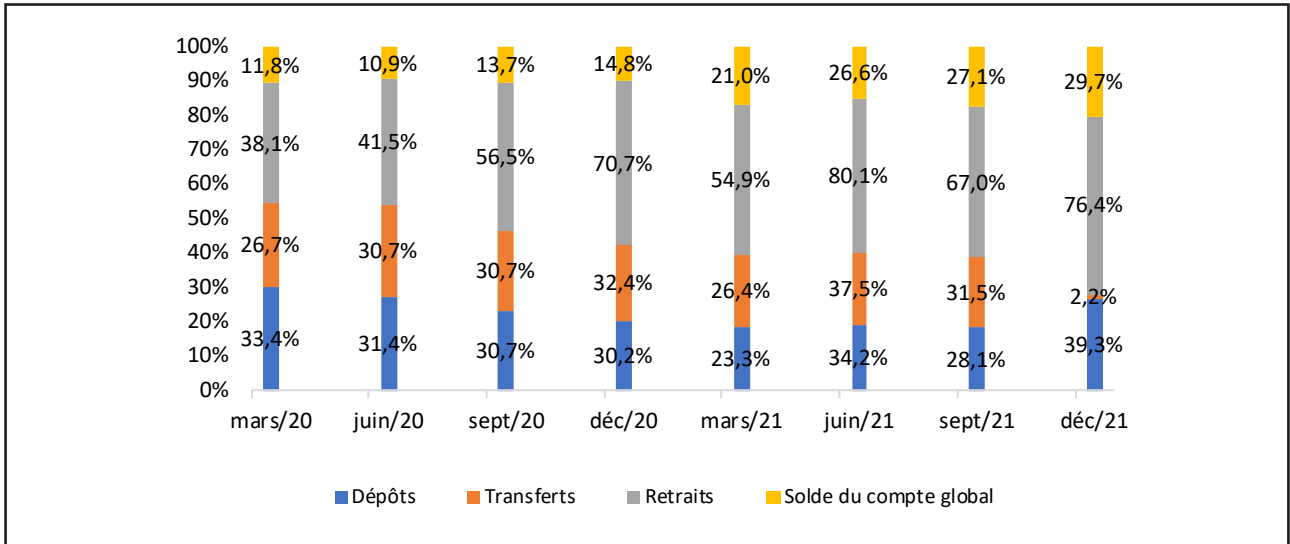
Source : BRB

Les services financiers numériques ont connu une croissance en termes de transactions en 2021 par rapport à la même période de 2020. Les dépôts cumulés au niveau des établissements de paiement ont augmenté, s'établissant à 177 472 MBIF à fin décembre 2021 contre 136 292 MBIF à fin

décembre 2020, c'est-à-dire un accroissement net de 30%.

Le solde du compte global (Trust Account) a connu une forte hausse de l'ordre de 101%, s'établissant à 75 027 MBIF à fin décembre 2021 contre 37 406 MBIF à fin décembre 2020.

Graphique 25 : Nombre de comptes des établissements de paiement



Source : BRB

Le nombre de clients des établissements de paiement a aussi sensiblement augmenté, s'établissant à 6.6 Millions de clients à fin décembre 2021 contre 5.8 millions à fin décembre 2020, ce qui représente

une augmentation nette de 12%. Le nombre de clients inactifs a diminué mais reste néanmoins très élevé à hauteur de 52%, enregistrant une baisse de 8% comparativement à la même période de 2020.

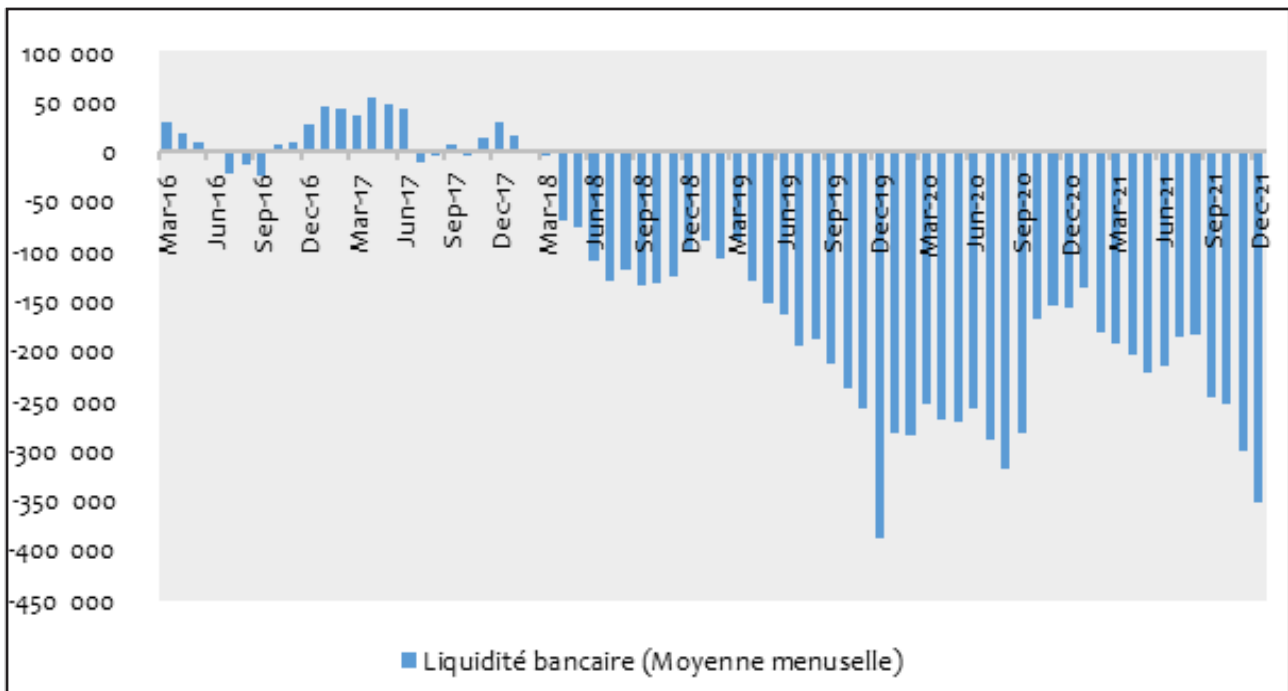
CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENTS DU MARCHE MONETAIRE ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHE

CHAPITRE 3 : DEVELOPPEMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

Le niveau de la liquidité bancaire est demeuré déficitaire depuis la fin du premier trimestre de 2018 et continue de reculer d'une année à une autre.

En 2021, il a baissé de 55,4% en glissement annuel, s'établissant à – 353 284 MBIF, sans les interventions de la BRB et en moyenne journalière, contre – 157 660 MBIF.

Graphique 26 : Evolution de la liquidité bancaire en moyenne journalière (MBIF)



Source : BRB

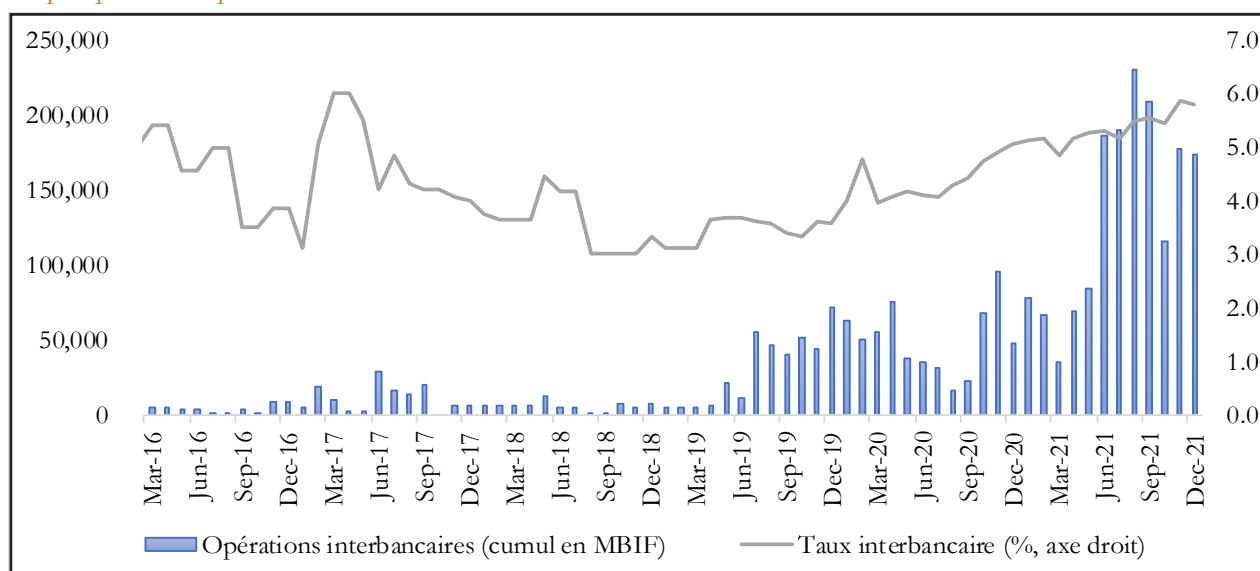
3.1. Marché monétaire

3.1.1. Marché interbancaire

En 2021, le volume des opérations interbancaires a augmenté par rapport à 2020. En effet, le volume cumulé des échanges de liquidité à travers le marché interbancaires est passé de 48 500 à 173

770 MBIF d'une année à l'autre. Sur la même période, le taux d'intérêt interbancaire a augmenté, s'établissant à 5,71 % à fin 2021 contre 5,06% à fin 2020.

Graphique 27 : Opérations sur le marché interbancaire



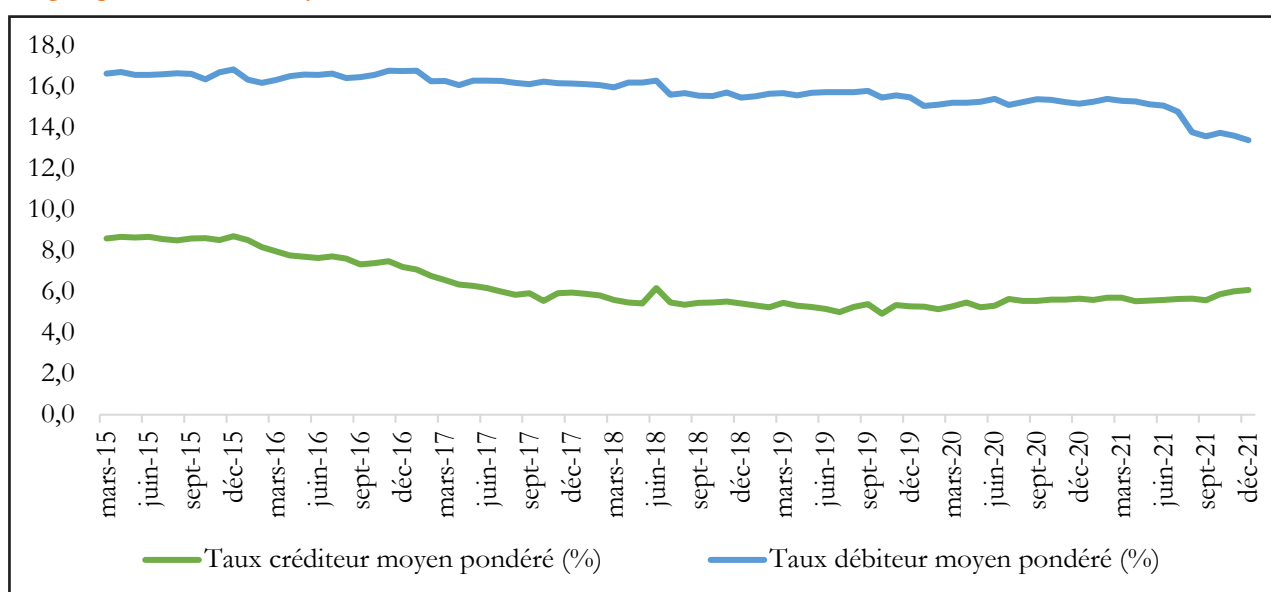
Source : BRB

3.1.2. Taux d'intérêt sur les crédits et les dépôts

Le taux d'intérêt moyen sur les crédits distribués par les établissements de crédit a baissé de 1,8 p.pc. en 2021, s'établissant à 13,4% contre 15,2% à la même période de 2020. Cette baisse est en liaison avec les mesures adoptées par la Banque Centrale

pour financer les secteurs porteurs de croissance. Par contre, les taux d'intérêts sur les dépôts ont également connu une augmentation de 0,4p.pc., se fixant à 6,1% à fin 2021 contre 5,7% à la même période de 2020.

Graphique 28 : Taux moyens débiteur et créditeur



Source : BRB

3.1.3. Opérations d'apport de liquidité par la BRB

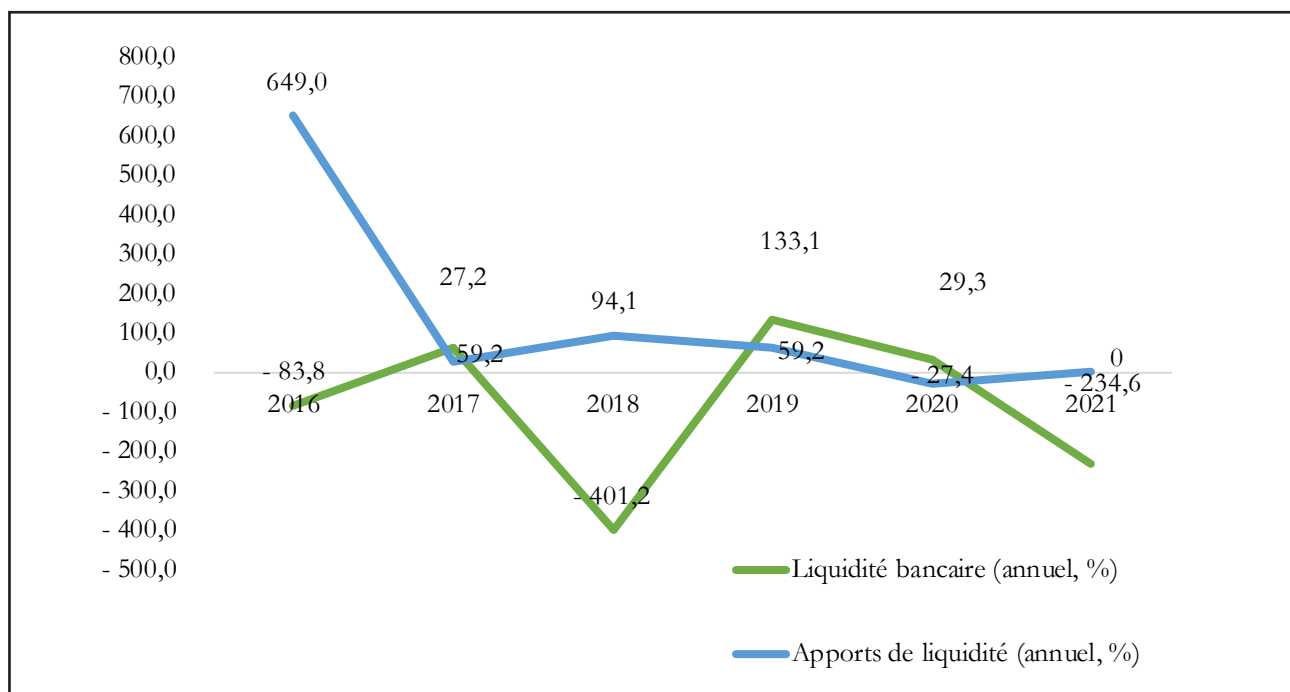
Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire, la BRB a effectué des opérations d'injection de liquidité dans le secteur bancaire. Le montant des apports de liquidité s'est établi à 440 169 MBIF à fin 2021 contre 320 235 à fin 2020, soit une augmentation annuelle de 37,45%. En conséquence, le taux d'intérêt d'apport de liquidité a diminué, s'établissant à 2,93 % à fin 2021 contre 3,93 % à fin 2020.

L'augmentation des interventions de la Banque Centrale a été une conséquence de la baisse de la li-

quidité au niveau du secteur. En 2021, les réserves liquides se sont détériorées de 124,1% en moyenne annuelle, s'établissant à -353,3 Mds de BIF contre -157,7 Mds de BIF en 2020.

La vulnérabilité du secteur au problème de liquidité peut être appréhendée à travers ce niveau des réserves des établissements de crédit qui est resté faible depuis près de quatre ans. Toutefois, cet état des faits n'a pas eu d'impacts négatifs sur la stabilité du secteur financier étant donné qu'une bonne partie des réserves des banques a servi à accumuler des titres de la dette publique sous forme de bons et obligations du Trésor sans risque.

Graphique 29 : Liquidité bancaire vs refinancement

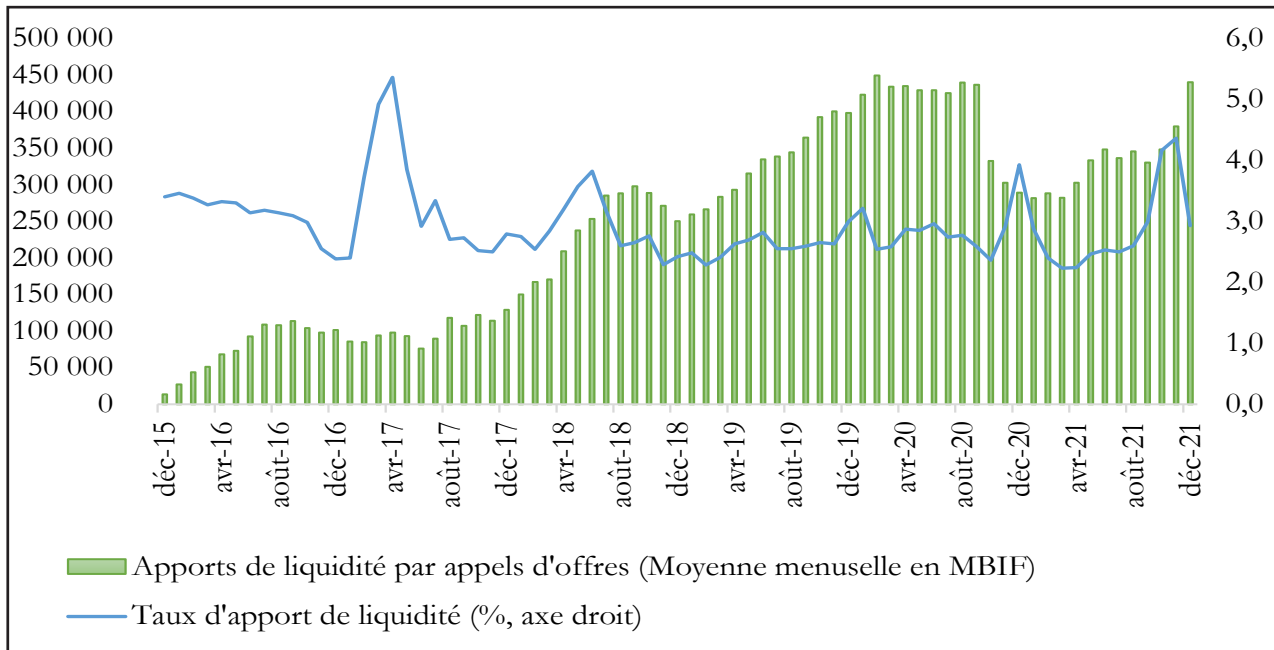


Source : BRB

Il est clair que lorsque les liquidités du secteur sont faibles, les refinancements de la Banque Centrale s'accroissent surtout sur la période de 2016 à 2021.

Les refinancements suivent l'allure des réserves, ce qui dénote un certain allègement de la dépendance du secteur vis-à-vis des interventions de la Banque centrale.

Graphique 30 : Apports de liquidité par appel d'offres de liquidité



Source : BRB

3.1.4. Marché des titres du Trésor

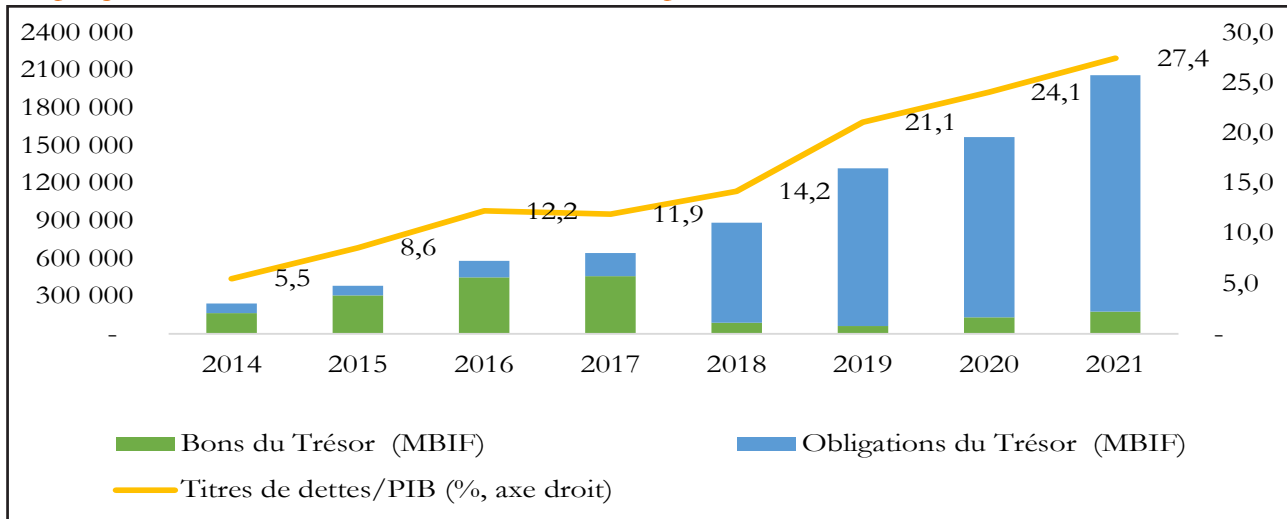
En 2021, la BRB a poursuivi l'émission des titres du Trésor par adjudication ainsi que l'attribution des obligations du Trésor issues de la titrisation des arriérés de l'Etat envers ses fournisseurs. L'encours total des titres du Trésor a augmenté de 12,6%, atteignant 2 060,4 Mds de BIF à fin 2021 contre 1 829,8 Mds de BIF à fin 2020. Le montant des obligations du Trésor s'est établi à 37,6 Mds de BIF en 2021 contre 37,7 Mds de BIF en 2020.

L'augmentation du financement de l'Etat à travers le marché et l'achat des obligations issues de la titrisation a conduit à l'augmentation du portefeuille en titres du Trésor détenus par le secteur bancaire (bons et obligations du Trésor). L'encours a haussé de 16,5% en 2021, passant de 1 585,9 Mds de BIF à fin 2020 à 1 848,1 Mds de BIF à fin 2021. La part des titres du Trésor s'est établi 27,4% du PIB contre 28,1% du PIB à fin 2020.

La cession des obligations du Trésor issues de la titrisation des arriérés de l'Etat a été facilitée par le marché secondaire des titres du Trésor opérationnalisé par la Banque Centrale depuis 2018, ce qui a permis aux bénéficiaires de la titrisation d'avoir de la liquidité pour maintenir leurs activités économiques. A côté du moindre risque que comporte l'investissement dans les titres du Trésor, le marché secondaire de ces titres a contribué à l'élargissement de la base des investisseurs autres que les banques, et à l'augmentation du volume des investissements par ces derniers.

A titre illustratif, le nombre d'individus investissant dans les titres du Trésor est passé de 158 à fin 2020 à 270 à fin 2021 et l'encours du montant investi est passé de 26 716,6 MBIF à fin 2020 à 32 800,6 MBIF à fin 2021, et celui investi par les compagnies d'assurances a augmenté de 98 241,0 MBIF à fin 2020 à 117 790,0 MBIF à fin 2021.

Graphique 31 : Encours des titres du Trésor détenus par le secteur bancaire



Source : BRB

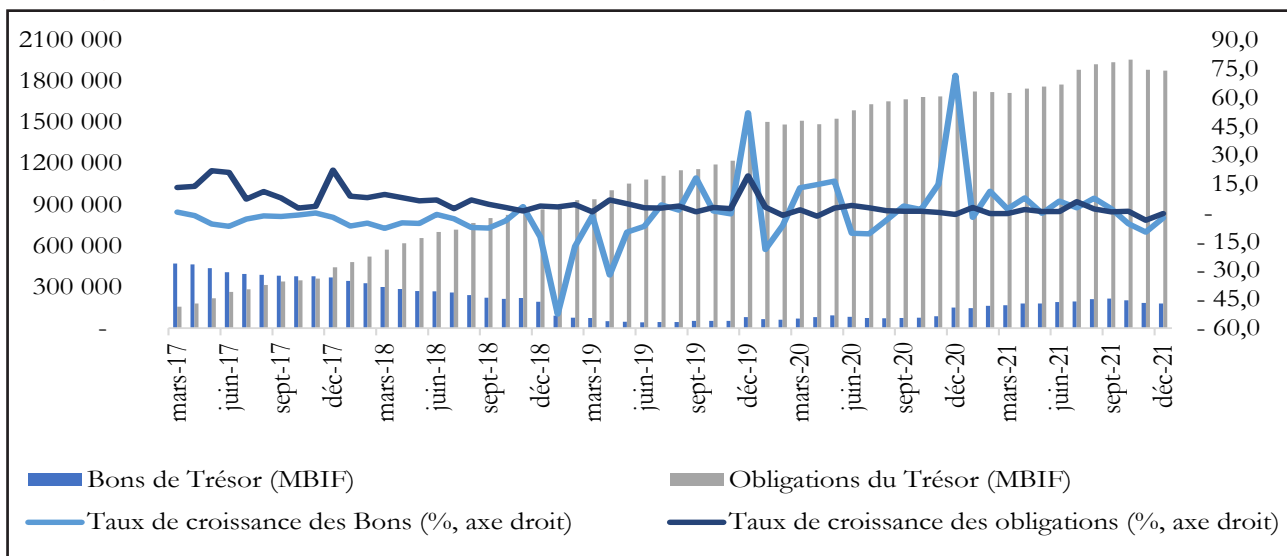
3.2. Système de règlement-livraison des titres

Pour le bon fonctionnement du marché primaire et secondaire des titres du Trésor (Bons et obligations du trésor), la BRB assure les fonctions centrales pour le bon déroulement des transactions sur ces marchés à travers le Dépositaire Central des titres (CSD). Ainsi, la BRB conserve les titres inscrits sur les comptes titres dans le CSD et gère le système de règlement/livraison pour toutes les transactions réalisées sur les titres. La performance et la fiabilité dudit système constituent la base fondamentale pour le bon fonctionnement du système financier et l'évaluation des risques systémiques en

raison du volume des actifs financiers et les flux traités à travers ce système.

L'encours des titres du Trésor traités dans le CSD s'est établi à 2 060,4 Mds de BIF à fin 2021 contre 1 829,8 Mds de BIF à fin 2020, soit une augmentation de 12,6%. Le taux d'accroissement du volume des titres du Trésor traités dans le CSD a été plus important pour les bons du Trésor que pour les obligations du Trésor, soient 19,9% et 12,0% respectivement.

Graphique 32 : Evolution des titres du Trésor traités via le CSD



Source : BRB

CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

CHAPITRE 4 : EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Les différentes autorités de régulation du secteur financier ont renforcé le cadre réglementaire pour assurer la surveillance du système financier.

4.1. Régulation du secteur bancaire

Pour le secteur bancaire, la Banque Centrale a pris des mesures permettant aux établissements de crédit de financer l'économie et de renforcer leurs fonds propres.

Ainsi, la Banque de la République du Burundi a instruit les établissements de crédit d'affecter au moins 65% du bénéfice distribuable de l'exercice 2020 dans les réserves, et, le cas échéant, de plafonner le montant à distribuer à 10 milliards de BIF, pour les établissements de crédit ayant enregistré des résultats permettant de le faire ainsi.

4.2. Régulation du marché des capitaux

En 2021, il y a eu le Décret n° 100/198 du 20 août 2021 portant nomination de certains membres du conseil d'administration de l'Autorité de Régulation du Marché des Capitaux du Burundi. Cela, dans l'optique de la mise en application de la loi n° 1/08 du 29 octobre 2020 régissant l'Autorité de Régulation du Marché des Capitaux au Burundi.

4.3. Régulation des compagnies d'assurance

En 2021, dans l'optique de renforcer la surveillance du secteur des assurances, de nouveaux règlements ont été édictés. Il s'agit notamment des textes réglementaires repris ci-après :

- Règlement n°540/93/004 du 11/10/2021 régissant les activités de bancassurance au Burundi ;
- Règlement n°540/93/003 du 11/10/2021 portant fixation du montant de l'amende administrative en cas de violation des délais de paiement par les entreprises d'assurances ;
- Règlement n°540/002 du 03/08/2021 portant règles applicables en matière de conduite du Marché et de protection des consommateurs des services d'assurances ;
- Règlement n°540/001 du 03/08/2021 portant institution du système de constat amiable et mise en place du barème de responsabilité dans le cadre du règlement des sinistres automobiles au Burundi ;
- Ordonnance Ministérielle n°540/1459 du 07/12/2021 portant modification de l'ordonnance ministérielle n°540/1152 du 27/12/2014 portant détermination de la base de calcul de l'indemnisation des victimes d'accident de la circulation ne justifiant pas de revenus ;
- Ordonnance n°540/1524/2021 du 20/12/2021 portant fixation des conditions d'application des dispositions relatives au contrôle de l'obligation d'assurance, aux conditions d'établissement et de validité de l'attestation d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle des médecins.

4.4. Cadre de supervision macro prudentielle

La Banque de la République du Burundi, avec l'assistance de la Bank Al-Maghrib est en train de mettre en place un Fonds de Garantie de Dépôts et de Résolution dont les membres seront les

Etablissements de crédit et les Institutions de Microfinance. En s'inspirant des bonnes pratiques régionales et internationales en la matière, et en tenant compte du contexte national, la BRB a élaboré des projets de textes réglementaires qui régiront le FGDR à la BRB, à savoir :

- le Règlement portant création, mission, organisation et fonctionnement du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution ; et
- la Circulaire relative aux modalités de paiement des primes, indemnisation et autres frais.

Dans cette optique, en 2021, la BRB a organisé, à l'intention des Dirigeants des Etablissements de crédit et des Institutions de Microfinance, un atelier d'échanges sur le projet de FGDR et les projets de textes réglementaires.

Dans le cadre de la gestion des crises, la BRB a lancé le projet de mise en place d'une Centrale d'Identification Financière Electronique, visant à fournir un Identifiant Unique à chaque client du secteur bancaire et de celui de la Microfinance et de produire le rapport de solvabilité de la clientèle de ces deux secteurs.

La BRB a aussi travaillé sur le projet de Mémoire d'entente entre les différentes autorités de régulation du système financier du Burundi en vue de mettre en place un Comité de National de Stabilité Financière.

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES

Dans le cadre d'assurer la stabilité du système financier burundais, la BRB va continuer à renforcer le cadre de supervision macroprudentielle. Ainsi, la BRB va poursuivre le projet de mise en place d'un Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Elle va aussi continuer le projet de mise en place d'une Centrale d'Identification Financière Electronique pour permettre aux institutions assujetties d'identifier leur clientèle et à la BRB d'avoir des données fiables permettant le suivi de la surveillance du système financier.

La Banque Centrale continuera à mener une politique monétaire accommodante visant le refinancement des établissements de crédit pour soutenir le

financement des secteurs porteurs de croissance à savoir les secteurs agro-pastoral et de l'industrie visant le développement des exportations, la substitution aux importations et le développement des chaînes de valeur, les secteurs de l'infrastructure, de l'hôtellerie et tourisme et des logements sociaux.

Dans le cadre de la coordination de la surveillance du système financier, la Banque de la République, va coordonner le processus de mise en place d'un Comité National de Stabilité Financière incluant toutes les Autorités de Régulation du Système financier du Burundi.

ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs de Solidité financière dans la CEA

Indicateurs	Pays	Dec-15	Dec-16	Dec-17	Dec-18	Dec-19	Dec-20	Dec-21
Fonds Propres/ Actifs pondérés des risques	Burundi	18,1	22,7	23,2	23,6	22	22,4	23,0
	Kenya	21,7	18,9	18,5	17,2	18,8	19,2	19,6
	Tanzanie	18,9	19,1	19,7	14,2	17,9	17,9	19,5
	Uganda	21	19,8	23,2	18,7	21,8	22,2	23,7
	Rwanda	22,2	23,1	21,4	19,8	24,1	21,5	21,5
	Sud Soudan	N/A	N/A	N/A	13,9	11,6	14,8	14,8
Prêts non per- formants/total crédit	Burundi	17,9	14,7	14,7	9,0	5,7	5,3	3,4
	Kenya	6,0	11,7	10,6	12,0	12,0	14,4	13,1
	Tanzanie	8,6	9,6	12,5	10,2	9,8	11,8	8,4
	Uganda	5,1	10,4	5,6	3,4	4,9	5,3	5,3
	Rwanda	6,2	7,1	7,6	5,0	9,8	4,5	4,6
	Sud Soudan	N/A	N/A	48,0	44,4	N/A	3,1	3,1
Rentabilité des capitaux (ROE)	Burundi	11,5	8,5	16,5	20,6	32,6	32,3	28,0
	Kenya	23,8	24,8	20,8	22,5	21,23	13,8	21,6
	Tanzanie	13	8,9	6,9	5,9	8,1	1,9	2,8
	Uganda	16	8,3	16,4	14,4	16,7	14,2	15,6
	Rwanda	11,8	9,1	6,3	11,7	NA	11,8	15,0
	Sud Soudan	30,7	21,6	16	24,8	NA	19,7	19,7
Rentabilité des actifs (ROA)	Burundi	1,9	1,3	2,2	2,4	3,7	3,8	3,4
	Kenya	2,9	3,1	2,7	2,7	2,5	1,6	2,6
	Tanzanie	2,7	2,1	1,7	1,5	1,9	53,6	49,8
	Uganda	2,6	1,3	2,7	2,5	2,9	2,4	2,7
	Rwanda	2,9	2,5	2,1	3	NA	2,0	3,7
	Sud Soudan	3,4	2,3	2,3	3,4	NA	2,6	2,6

Source : BRB

Annexe 2 : Indicateurs de Solidité Financière pour les Etablissements de crédit

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ADEQUATION DU CAPITAL											
Fonds propre de base (tier1)	136 188,5	162 524,4	189 541,4	200 630,6	210 323,5	229 217,6	224 608,6	286 587,8	335 858,9	398 124,5	536 753,6
Fonds propres Globaux	157 829,8	185 430,9	223 415,7	231 350,9	243 523,4	265 744,0	247 559,8	312 326,5	364 790,7	421 913,6	570 998,5
QUALITE DE DE L'ACTIF											
Ratio des PNP	6,9	7,7	9,4	11,1	16,9	12,1	14,7	8,9	5,7	5,3	3,4
Prêts Performants											
Créances saine	533 927,0	506 820,0	592 607,0	528 871,0	300 915,0	611 508,0	638 481,0	804 866,6	923 173,5	1 000 051,0	1 735 293,2
Créances à surveiller	4 350,0	6 278,0	7 189,0	8 768,0	37 364,0	32 131,0	41 098,7	54 517,3	61 324,9	46 936,4	113 418,9
Prêts non performants											
Créances pré-douteuses	3 703,0	7 137,0	4 821,0	8 625,0	32 811,0	33 734,0	14 031,8	8 144,4	8 776,1	7 392,5	18626,8
Créances douteuse	4 730,0	4 056,0	7 591,0	6 583,0	8 472,0	6 925,0	21 644,0	8 371,8	16 658,4	13 055,5	12 864,7
Créances compromises	31 329,0	39 044,0	53 400,0	75 763,0	94 149,0	50 918,0	80 237,7	68 407,8	35 774,0	39 718,2	36 145,5
Total PNP	39 762,0	50 238,0	65 812,0	90 971,0	135 433,0	91 577,0	115 913,0	84 924,2	61 208,4	60 166,2	67 636,9
PROFITABILITE											
Résultat de l'exercice	33 984,3	20 705,9	18 855,1	14 066,1	22 579,7	21 863,2	35 731,7	61 662,7	119 359,3	130 881,6	160 537,5
ROA (%)	6,9	4,2	4,5	1,9	1,9	1,3	2,2	2,4	3,7	3,8	3,3
ROE (%)	34,9	18,6	18,7	9,4	11,5	8,5	16,5	19,7	32,6	32,3	28,1
Marge d'intérêt	61 814,6	71 955,9	80 686,8	81 335,0	112 289,5	90 834,4	107 678,0	147 155,0	196 645,4	210 102,4	251 289,5
Marge sur commission	33 378,2	18 070,1	35 969,6	44 373,9	32 766,9	103 534,5	71 994,6	40 956,0	43 869,7	45 510,8	56 184,9
Taux débiteurs moyen	15,3	15,7	16,2	16,71	16,85	16,77	16,16	15,37	15,5	15,2	13,4
Taux créditeur moyen	7,6	8,8	9,0	8,80	8,70	7,21	5,96	5,42	5,3	5,7	6,1
LIQUIDITE											
Actif liquide	312 317,5	317 691,7	420 546,1	514 743,3	493 719,2	758 972,1	285 645,0	233 363,4	293 874,1	318 411,3	273 589,4
Ratio actif liquide / Dépôts	47,0	47,0	48,0	54,0	50,0	80,0	24,0	20,0	28,3	14,5	9,8
Ratio Prêts / Dépôts (%)	87,0	95,0	84,0	88,0	81,0	68,0	59,0	56,0	57,9	50,3	68,8
MARCHE											
Prêts en devise	3 141,0	81,2	2 315,8	36 394,6	34 634,1	23 163,7	16 958,3	55 526,8	68 955,0	165 178,2	187 600,4
Dépôt en devise	155 089,7	185 108,5	199 349,5	225 790,8	154 231,8	180 504,9	119 675,0	159 047,0	165 465,9	231 875,6	260 532,2
Actif en devises	157 129,0	210 111,3	218 810,2	219 025,9	260 502,6	167 374,0	187 039,8	218 519,9	293 874,1	413 037,0	452 383,4
Passif en devises	157 869,0	203 792,6	222 629,7	252 723,5	248 580,5	180 504,9	201 694,8	236 643,7	257 797,7	399 795,7	484 073,7
Prêts en devise / Tier I	2,3	0,0	1,2	18,1	16,5	10,1	7,6	19,4	20,5	41,5	35,0
Prêts en devise / Dépôts en devise	2,0	0,0	1,2	16,1	22,5	12,8	14,2	34,9	41,7	71,2	72,0
Actifs en devise / Passif en devise	99,5	103,1	98,3	86,7	104,8	92,7	92,7	92,3	114,0	103,3	93,5

Source : BRB

Annexe 3 : PIB aux prix constants (en Mds de BIF)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Secteur primaire	472,8	466,3	476,3	516,4	497,9	488,0	497,1	498,2	535,2	550,3	552,3	578,5
- Agriculture vivrière	387,1	398,9	404,2	465,7	442,2	427,4	431,8	431,5	462,8	486,2	490,1	515,8
- Agriculture d'exportation	32,8	14,3	19,3	16,6	18,4	21,3	17,6	20,4	21,9	17,9	21,2	18,2
- Café	23,7	5,7	9,8	2,6	3,2	4,9	4,2	6,5	7,1	2,8	5,5	2,1
- Thé	8,3	7,5	7,7	13,0	14,2	15,4	12,3	12,1	12,5	13,6	13,6	13,8
- Autres cultures d'exportation	0,8	1,1	1,8	1,0	1,0	1,0	1,1	1,8	2,4	1,5	2,1	2,3
- Forêt	10,7	11,3	10,2	11,2	11,9	13,4	12,2	13,7	14,3	14,0	14,9	15,0
- Elevage	38,5	38,6	39,0	20,2	22,4	22,5	31,6	28,5	31,9	28,1	21,7	25,0
- Pêche	3,7	3,2	3,6	2,6	3,0	3,4	3,8	4,1	4,2	4,1	4,4	4,5
Secteur secondaire	270,6	275,7	290,2	297,3	315,7	290,2	322,6	347,2	355,9	360,0	400,6	408,9
- Extraction	7,3	8,3	9,0	9,5	8,4	7,9	7,7	10,7	11,0	11,3	11,2	11,3
- Industries	173,9	178,0	183,5	187,5	211,9	192,3	220,8	238,6	242,4	243,7	255,8	255,5
- Industries agroalimentaires	128,3	129,3	131,6	134,5	155,7	143,1	168,4	186,7	191,4	192,5	200,7	201,8
- Industries Manufacturières	45,6	48,7	51,9	53,0	56,2	49,2	52,4	51,9	51,1	51,3	55,1	53,7
- Industries textiles	4,5	4,6	4,7	5,8	4,3	3,9	9,5	9,2	8,8	8,0	8,9	9,0
- Autres industries manufacturières	41,1	44,0	47,2	47,3	51,9	45,3	42,9	42,7	42,3	43,2	46,1	44,7
- Electricité, gaz et eau	8,1	6,3	7,3	7,7	7,9	7,5	7,7	9,1	9,5	9,2	8,7	9,7
- Construction	81,3	83,0	90,4	92,5	87,5	82,5	86,3	88,8	93,0	95,8	124,9	132,4
Secteur tertiaire	612,8	655,6	701,3	721,1	784,3	828,9	821,4	853,9	881,4	945,1	913,3	935,8
- Commerce	79,9	82,7	85,9	71,2	79,4	68,5	62,0	65,5	71,3	74,2	70,1	71,6
- Transport et communication	49,1	49,8	54,4	51,4	67,6	73,4	66,7	70,2	73,4	80,8	61,8	72,2
- Transports	24,0	17,5	17,7	14,4	15,6	16,8	17,6	18,5	19,2	21,0	16,1	20,7
- Services de Postes, Télécommunication, Internet	25,2	32,4	36,7	36,9	52,0	56,6	49,2	51,7	54,2	59,8	45,7	51,5
- Banques et Assurances	69,4	78,7	85,1	85,9	98,2	100,0	102,8	111,6	122,7	156,6	156,0	187,7
- Hébergement, Restaurant et autres services marchands	131,2	133,9	136,2	138,0	124,9	114,0	108,7	111,9	114,1	119,3	69,7	74,4
- Administration publique	160,3	180,5	200,9	228,2	272,9	298,9	316,7	334,0	344,0	353,7	370,7	382,5
- Education	133,4	162,8	187,2	188,1	195,6	209,1	211,7	219,7	226,3	233,7	244,9	246,1
- Santé et action sociale	7,5	10,8	12,3	12,8	13,4	14,0	14,4	15,1	15,5	16,0	17,6	18,8
- Activités à caractère collectif ou personnel	58,2	47,9	26,7	33,0	47,1	54,4	45,6	45,9	59,4	61,6	61,9	56,9
- Services domestiques	5,3	5,4	5,1	4,8	4,7	5,4	4,6	4,6	4,6	4,8	4,8	4,9
- SIFIM	-81,7	-97,1	-92,5	-92,4	-119,5	-108,9	-111,8	-124,7	-149,9	-155,6	-144,1	-179,3
PIB aux coûts des facteurs	1356,2	1397,6	1467,8	1534,7	1597,9	1607,1	1641,1	1699,3	1772,5	1855,4	1866,2	1923,2
Impôts et Taxes	151,6	171,1	170,7	184,4	194,0	177,5	200,6	213,1	240,6	247,9	243,7	252,1
PIB aux prix du marché	1507,9	1568,7	1638,4	1719,1	1791,9	1784,6	1841,7	1912,4	2013,1	2103,3	2109,9	2175,3

Source : MFBPE, cadrage macroéconomique 2022

Annexe 4 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PRODUIT INTERIEUR BRUT ET PRIX							
Croissance réelle du PIB (en p.c.)	-0,4	3,2	3,8	4,2	4,1	-0,5	3,1
Taux d'inflation (moyenne annuelle)	5,5	5,6	16,1	-2,6	-0,7	7,5	8,3
SECTEUR EXTERIEUR							
Exportations, f.a.b. (en millions de dollar)	120,8	124,7	172,6	180,2	176,1	162,4	165,1
Importations, CAF (en millions de dollar)	721,4	616,2	756,0	793,5	871,0	909,6	1 030,0
Volume des exportations (en tonnes)	85 758,0	84 614,0	93 125,0	103 218,0	102 721,0	105 858,0	102 500,0
Volume des importations (en tonnes)	632 337,0	708 203,0	822 514,0	976 694	1 143 866,0	1 175 731,0	1 331 987,4
Solde du compte courant (en millions de dollar)	-373,2	-339,7	-360,0	-348,9	-342,3	-315,8	-421,9
Taux de change BIF/USD (moyenne de la période)	1 571,9	1 654,6	1 729,1	1 782,9	1 881,1	1 915,1	1 976,0
Taux de change BIF/USD (en fin de période)	1 617,1	1 688,6	1 766,7	1 808,3	1 878,6	1 946,4	2 006,1
Réserves de change brutes (en millions de USD, en fin de période)	137,2	98,6	109,8	80,5	128,7	94,3	266,6
Réserves de change brutes (en mois d'importations de l'année suivante)	2,0	1,4	1,7	1,0	1,5	1,1	3,2
MONNAIE							
Avoirs extérieurs nets (MBIF)	-75 870,1	-176 523,1	-154 400,0	-203 201,0	-206 330,5	-205 016,1	-322 390,5
Crédit intérieur (en MBIF)	1 410 604,3	1 767 122,4	2 004 966,2	2 369 485,6	2 829 229,0	3 475,3	4 311,2
Créances nettes sur l'Etat	687 259,5	905 857,4	1 112 214,4	1 337 534,0	1 619 626,9	2 025,8	1 930,7
Créances sur l'économie	723 344,8	861 265,0	892 941,6	1 038 614,2	1 209 602,1	1 449,5	2 380,5
Masse monétaire (M3)	1 060 791,0	1 187 101,8	1 499 512,9	1 797 468,9	2 203 107,7	2 728,0	3 293,3
Masse monétaire (M2)	923 271,7	1 093 131,8	1 340 926,6	1 325 958,7	2 015 018,8	2 520,7	3 038,5
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2, fin de période)	4,8	4,4	4,3	4,4	3,1	2,6	2,5
Base monétaire (Taux de croissance)	-8,6	29,2	39,0	-3,3	23,6	11,6	1,1
Taux d'intérêt d'apport de liquidité (en p.c.)	3,4	3,1	2,8	2,9	2,7	2,9	3,0
Taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal (en p.c.)	9,8	8,6	7,1	5,8	5,4	6,2	6,8
Taux d'intérêt moyens créditeurs (en p.c.)	8,7	7,7	6,0	5,6	5,3	5,5	5,8
Taux sur les Obligations du Trésor à 5 ans et plus	-	-	14,0	13,2	12,5	12,5	11,7
Taux d'intérêt moyens débiteurs (en p.c.)	16,9	16,5	16,2	15,9	15,7	15,2	14,5
FINANCES PUBLIQUES							
Recettes et dons (en p.c. du PIB)	16,7	15,6	15,7	18,0	19,7	20,0	19,9
Dépenses (en p.c. du PIB)	24,7	21,5	20,0	22,6	24,0	26,1	22,7
Solde budgétaire global (en p.c. du PIB, base droits constatés)							
- dons exclus	-8,9	-8,4	-6,8	-8,2	-8,2	-9,9	-6,2
- dons inclus	-5,8	-5,9	-4,3	-4,5	-4,3	-6,1	-2,9
Dette intérieure (en MBIF)	1 070 685,9	1 374 178,2	1 648 219,7	1 937 821,9	2 314 985,5	2 851,2	3 063,2
Dette extérieure (en MUSD, en fin de période)	427,4	429,1	440,5	451,1	502,3	532,2	638,1
Ratio du service de la dette extérieure (en p.c. des exportations)	5,6	6,3	8,0	5,3	8,3	5,4	5,3
Dette extérieure (en p.c. du PIB)	15,6	14,9	13,6	14,0	15,1	15,6	17,0
PIB au prix du marché (en milliards de BIF)	4 417,9	4 938,2	5 702,1	5 914,4	6 216,9	6 655,6	7 506,4

Source : BRB

Annexe 5 : Evolution des critères de convergence au Burundi

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1. Taux inflation annuel (norme = 8%)	9,6	18,2	8,0	4,4	5,5	5,6	16,1	(2,6)	-0,7	7,5	8,3
2. Déficit budgétaire dons compris en % du PIB (norme = 3%)	3,0	3,6	2,9	4,1	8,0	6,0	4,3	4,5	4,3	8,8	7,9
3. Dette publique en % du PIB (norme = 50%)	33,7	34,1	31,8	31,0	39,8	42,5	43,2	46,6	52,5	58,4	63,1
4. Réserves de change en mois d'importations (norme = 4,5 mois)	4,0	4,0	4,2	4,1	2,0	1,5	1,7	1,0	1,5	1,1	3,2

Source : BRB

Annexe 6 : Structure de la dette publique

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dettes Intérieures (Mds de BIF)	1 376,3	1 647,9	1 937,8	2 317,5	2 851,2	3 063,2
1. Bons et obligations du Trésor	584,7	829,8	1 106,8	1 497,6	1 817,3	2 046,0
2. Engagements envers la B.R.B.	752,3	787,2	772,1	746,5	894,7	907,5
3. Autres	39,3	30,9	58,9	73,4	139,3	109,7
Dettes extérieures (Mds de BIF)	723,8	778,3	815,7	948,4	1 036,0	1 275,3
1. Dette directe	721,7	776,3	813,8	946,8	1 034,5	1 274,6
2. Dette indirecte	2 148,1	2 008,0	1 867,6	1 597,6	1 441,4	1 280,4
DETTE PUBLIQUE GLOBALE (Mds de BIF)	2 100,2	2 426,1	2 753,5	3 265,9	3 887,2	4 339,3
DETTE PUBLIQUE EN % DU PIB						
Dettes intérieures	28,4	28,9	33,3	37,1	42,8	46,4
Dettes extérieures	14,9	13,6	14,0	15,2	15,6	16,6
Dettes publiques totales	43,3	42,5	47,3	52,2	58,4	63,1
PIB (Mds de BIF)	4 938,2	5 702,1	5 914,4	6 216,9	6 655,6	7 506,4

Source : BRB